



POLITIK « Le prix à payer » Caricature de Xavier Bettel, relaxe de l'intellectuel français qui accuse un parti d'antisémitisme... le spécialiste de la liberté d'expression, Pierre Hurt*, face à son actualité S. 3	„Gesonden Hausverstand“ Michel Lemaire rückt für die ADR ins Parlament nach. Ein Porträt S. 5	Sortie honorable Très fragilisée par l'affaire Caritas, Françoise Thoma n'est plus la directrice générale de la BCEE depuis lundi matin. La Spuerkeess lui cherche un successeur S. 6	„Window of Opportunity“ Die Regierung will Luxemburg als Pionier im automatisierten Fahren verkaufen. Derweil stehen noch einige Baustellen an Foto: Sven Becker S. 10	FEUILLETON « Cercle de la félicité » L'architecte Léon Krier a marqué son temps. Sa veuve espagnole, Irene Krier, revient sur la personnalité de ce créateur intransigeant et complexe S. 13
---	---	---	--	---

« Spaass »

IIII Bernard Thomas

La radicalisation de l'AMMD n'est pas sans rappeler celle de l'UEL sous Michel Reckinger. L'effet pourrait être le même, à savoir contreproductif. Les revendications maximalistes du lobby médical lui ont d'ores et déjà coûté beaucoup de capital politique et ne facilitent pas la tâche de ses alliés au DP et au CSV. À la Quadripartite d'octobre, le président de l'AMMD a évoqué « e staarkt Mandat » qu'il aurait reçu de la part des membres pour résilier la convention : « Just fënnef vun 300 hunn dogéint gestëmmt. » (L'AMMD revendique « plus de 1 350 membres » sur un total de quelque 3 000 médecins.) Mais le vote à main levée un soir d'automne au Parc Hotel Alvisse soulève quelques questions. Ce mandat couvre-t-il une revendication comme l'« autonomie tarifaire » censée inciter, comme l'écrit l'AMMD, les assureurs privés « à prendre leurs responsabilités pour compléter les prises en charge des patients » ? Et qu'en est-il du revirement sur la présence d'investisseurs tiers dans les sociétés de médecins (l'AMMD y est désormais favorable) qui bute sur l'opposition des médecins généralistes. Le cours ultra-libéral des dirigeants de l'AMMD ressemble de plus en plus à un coup de force. Et les fissures au sein du corps médical deviennent de plus en plus béantes.

Les Conseils médicaux de quatre hôpitaux sont passés à la contre-offensive samedi dernier, en publiant une tribune dans le *Wort*. D'entrée, ils soulignent représenter « plus de mille médecins hospitaliers ». Puis de rappeler quelques principes comme « un prix des soins identique pour tous, une couverture uniforme et une égalité de traitement entre patients. » Les hôpitaux craignent être saignés par la logique de l'outsourcing poussée par l'AMMD et le gouvernement : « Nous observons avec inquiétude la tendance, dans plusieurs pays européens, à externaliser vers le secteur privé les activités dites 'low risk' et à forte rentabilité, tout en laissant aux hôpitaux les prises en charge lourdes, complexes et coûteuses ».

Après un long mutisme, l'Union des syndicats a également pris la parole cette semaine. Le secteur hospitalier et ses 10 000 salariés, couverts par « une des conventions collectives les plus importantes et les plus fortes au Luxembourg », constituent le nouveau bastion de l'OGBL. Dans une lettre envoyée au Premier ministre, le duo Dury-Back accuse la ministre de la Santé, Martine Deprez (CSV), de préparer la voie à une « privatisation du domaine de la santé », en voulant ouvrir « coûte que coûte » les soins ambulatoires au secteur libéral. La ministre néophyte n'est pas à envier. Le CEO Frieden l'a chargée de réaliser une promesse centrale de l'accord de coalition, celle « d'accroître considérablement » les soins ambulatoires. Il a rappelé la consigne sur *RTL-Radio* : Davantage d'antennes « ausserhalb vun de Spideeler, lassgeléist vun de Spideeler », et ceci *asap*. La ministre assure maintenir le cap. Mais dans la pratique, elle tempore et freine. Au point d'apparaître comme une alliée objective des hôpitaux et des syndicats. Elle trace deux lignes rouges : maintien de la médecine conventionnée et pas d'investisseurs tiers des sociétés de médecins. Pour le reste, la ministre se garde de déclarations politiques. Ce lundi, devant la commission parlementaire, elle a timidement esquissé plusieurs pistes : De telles structures « plus légères » pourraient être créées « par un hôpital ou par des médecins hospitaliers qui gardent un pied dans l'hôpital ». Elle dit miser sur des discussions qu'elle veut « vertrauensvoll ». Il faudrait encore « élaborer les conditions » et « fixer le cadre », explique-t-elle ce mercredi sur *Radio 100,7*. Le journaliste veut savoir si la politique lui plaît toujours. « Et mécht ëmmer méi Spaass », répond la ministre.

Le projet Findel Clinic cristallise, de manière presque caricaturale, la confluence d'intérêts entre anciens responsables de l'AMMD et milieux financiers et immobiliers. L'opposition s'en donne à cœur-joie. Ce jeudi sur *RTL-Radio*, le député Déi Lénk Marc Baum dénonce une vision « dystopique » de l'AMMD. À la commission parlementaire le socialiste Mars Di Bartolomeo pointe les « liaisons dangereuses » : « Est-ce que c'est un projet médical dans lequel il y a des investisseurs, ou un projet d'investissement immobilier dans lequel il y a des médecins ? *Ech muss soen, datt mir déi zwou Saachen net schmaachen.* » Les députés de la majorité restaient largement silencieux. Le chef de fraction CSV, Marc Spautz, a laissé transparaître qu'il n'était pas un grand fan du projet, rappelant que le terme de « clinique » était protégé par la loi. La ministre s'est de nouveau cachée derrière une argumentation formaliste. D'après les statuts déposés, il s'agirait d'une société immobilière (ou de *facility management*) plutôt que médicale. Bref, il faudrait voir. En cas de souci déontologique, on pourrait toujours s'adresser au Collège médical, a-t-elle expliqué ce lundi aux députés. Deux jours plus tard sur *Radio 100,7*, elle a glissé avoir rencontré une première fois le Dr Philippe Wilmes lors des négociations de coalition (où celui-ci représentait le DP) ●



« Le prix à payer »

III Interview : Pierre Sorlut

Caricature de Xavier Bettel, relaxe de l'intellectuel français qui accuse un parti d'antisémitisme... le spécialiste de la liberté d'expression, Pierre Hurt*, face à son actualité

D'Land : Maître Hurt, que vous inspire la relaxe jeudi dernier de l'intellectuel français Raphaël Enthoven. Il avait traité le mouvement politique La France Insoumise (LFI) de « passionnément antisémite » ?

Pierre Hurt : Effectivement, il n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. Selon le jugement en question, Monsieur Enthoven avait notamment qualifié le parti politique LFI de « mouvement détestable, violent, complotiste, passionnément antisémite ». Les magistrats parisiens en ont déduit que les propos poursuivis avaient, assurément, un caractère injurieux. En même temps, le Tribunal correctionnel de Paris a fini par juger que ces propos n'avaient pas excédé « les limites admissibles de la liberté d'expression ».

Qu'est ce qui est toisé dans ce type de dossier ?

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et les juridictions nationales doivent toujours d'abord regarder si le sujet évoqué est d'intérêt général. Et là, cette case est cochée. En effet, les juges parisiens ont constaté que les propos litigieux avaient été diffusés à l'occasion d'« un débat d'intérêt général majeur relatif à l'usage de la violence en politique dans une démocratie ».

L'éviction manu militari d'un homme politique, Raphaël Glucksmann, lors d'une manifestation du 1^{er} mai par au moins un militant LFI...

C'est cela. Le tweet de M. Enthoven était une réaction à une actualité sur le fait que le député européen Raphaël Glucksmann avait été violemment pris à parti par certains militants lors d'un déplacement de campagne électorale. La violence avait été telle qu'il avait dû être exfiltré par les services de sécurité. Pour comprendre le jugement d'acquiescement, il est important de connaître une autre règle fondamentale : on a le droit de proférer des jugements de valeurs péjoratifs à la condition qu'ils aient une base factuelle suffisante.

C'est-à-dire que l'on peut proférer n'importe quelle accusation, y compris celle éminemment disqualifiante d'antisémitisme, pour autant qu'elle s'ancre dans un contexte ?

Non, il ne faut pas aller jusque-là. Pour les jugements de valeur, on ne peut affirmer s'ils sont vrais ou faux. Contrairement aux allégations de fait, un jugement de valeur ne se prête pas à la preuve de son exactitude. C'est la raison pour laquelle la seule chose que l'on puisse exiger, c'est que le jugement de valeur soit basé sur une base factuelle suffisante. On peut illustrer cela avec l'affaire Lutgen. La CEDH a pris en considération le passé entre l'avocat et le juge d'instruction à qui il s'était opposé (dans un échange d'emails, ndlr. *d'Land*, 3.6.22). Devant les juges, il avait été documenté que ces relations avaient été très houleuses et problématiques, si bien qu'il existait une base factuelle suffisante pour avoir formulé un préjugé négatif sur cette personne.

« Ce n'est pas la première fois que j'ai un incident avec lui, etc. », des propos tenus par Me Lutgen qui avaient été jugés outrageants par l'ensemble des juridictions luxembourgeoises et par l'avocat général, John Petry.

La CEDH a considéré qu'il s'agissait d'un jugement de valeur fondé sur une base factuelle suffisante. Si l'on reprend les propos de M. Enthoven, ils ont une portée outrageante à l'égard de LFI et comportent un caractère injurieux, d'autant plus que le philosophe jette le discrédit sur ce mouvement dans son ensemble, « de façon généralisante et essentialisante », dit le jugement. Mais, j'en viens au contexte. Ce message litigieux sur X s'inscrit dans un débat d'intérêt général majeur suscité

par ces violences survenues ce 1^{er} mai 2024, sur la responsabilité des auteurs et sur fond d'antisémitisme. Ce point me paraît très important. Les juges parisiens ont insisté sur le fait que le débat d'intérêt général avait pris sa « source » dans tout un ensemble de polémiques récurrentes concernant des « pratiques et propos, jugés violents, outranciers, complotistes et/ou antisémites de membres du mouvement » de LFI. Même si le jugement ne l'affirme pas expressément, ce type de motivation semble faire référence à la base factuelle suffisante du jugement de valeur proféré par Raphaël Enthoven.

Donc un jugement de valeur sincère et établi sur ce que l'on croit être des faits, ça passe...

Un jugement de valeur n'a pas le droit d'être totalement gratuit. Mais les critères sont assez subtils parce qu'on va aussi regarder la prétendue victime de l'outrage. Si c'est un personnage public ou a fortiori un mouvement politique, la liberté de la critique est beaucoup plus importante qu'à l'égard d'un simple particulier. Le débat politique, c'est le débat qui est le mieux protégé dans le droit de la liberté d'expression. La liberté d'expression est maximale à l'égard des hommes et femmes politiques, mais aussi en leur faveur, surtout en période électorale. Et à l'égard, maintenant, d'un parti politique, j'ai envie de dire, c'est encore plus large qu'à l'égard d'une personnalité politique. Le caractère public de la victime est peut-être encore plus accentué à l'égard d'une organisation politique que d'un individu.

Qu'en est-il alors de cette caricature de Xavier Bettel qui s'inscrit aussi dans un débat d'intérêt général, qu'est le conflit au Proche-Orient. Des propos injurieux (issus de la culture populaire) et une caricature en queer. Déjà, est-ce que ce signalement à la police effectué par M. Bettel a des chances d'atteindre un juge d'instruction ?

Se pose d'abord la fameuse question de la surcharge de travail de nos autorités de poursuite. Est-ce qu'elles auront le temps de s'en occuper ? Je l'ignore, mais disons que c'est extrêmement délicat parce que nous faisons à nouveau face à un sujet d'intérêt général de la plus haute importance (le conflit israélo-palestinien) pour lequel la liberté d'expression est a priori très étendue. Il s'agit d'une critique à l'encontre d'un personnage politique de premier plan, donc d'un personnage public. Beaucoup d'éléments plaident en la faveur d'une liberté d'expression maximale. La voie pénale est vraiment considérée comme le dernier ressort et envisagé avec beaucoup de défaveur par la CEDH.

Sachant que là, il n'y a pas de plainte avec constitution de partie civile, mais une plainte enregistrée au commissariat...

Le parquet a l'opportunité des poursuites. Il décide si un juge d'instruction doit enquêter sur l'affaire. Faire des caricatures provocatrices et sur le ton de l'exagération dans le contexte d'un débat d'intérêt général très tendu, mais de la plus haute importance, à l'égard d'un personnage public est absolument acceptable dans notre conception de la liberté d'expression. Mais, quand on regarde la photo, surtout son titre (« This girl is the nastiest skank bitch I've ever met. Do not trust her. », ndlr), elle est à connotation sexuelle et dévalorisante. Et ça, c'est quelque chose qu'on peut quand même interroger. Mais on manque ici d'éléments sur les tenants et les aboutissants exacts de cette affaire.

Selon le *Wort*, il s'agit du collectif *déi aner* qui milite justement pour les droits des queers. Cette citation est tirée d'un film. Est-ce que cela peut désamorcer cette dimension ?

[...]



À Bonnevoie, mercredi

[Suite de la page 3]

Lorsque l'on suit la logique de la CEDH, la voie pénale n'est pas la voie adéquate pour combattre les excès de la liberté d'expression. Et donc, d'une certaine façon, on ne devrait jamais poursuivre pénalement des délits d'opinion, sauf peut-être dans des cas vraiment extrêmes comme l'apologie de la haine, la violence ou du terrorisme. Mais au-delà de ces cas extrêmes, la liberté d'expression est peu encadrée et c'est le prix à payer pour une société libre et démocratique. D'ailleurs, on peut toujours poursuivre en dommages et intérêts au civil avec des demandes raisonnables. Mais les affaires civiles sont aussi soumises aux tests de proportionnalité définis par la CEDH.

Quel est ce test de proportionnalité ?

Pour comprendre la liberté d'expression, les seuls critères vraiment pertinents sont ceux posés par la CEDH. L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme pose le principe de la liberté d'expression. Pardon, mais je vais être un peu professoral.... Cet article admet, après avoir posé le principe, que des restrictions peuvent être apportées à la liberté d'expression. Et typiquement, un jugement qui condamne une personne pour avoir tenu certains propos est une limitation, une « ingérence », comme on dit, dans la liberté d'expression de cette personne.

Personne physique ou morale...

Oui et il n'est possible de faire une ingérence dans la liberté d'expression que si elle est prévue par la loi. Par exemple, la répression de la diffamation est prévue par la loi. La responsabilité civile pour propos injurieux est également prévue par la loi. Mais l'ingérence doit poursuivre un but légitime. Et la plupart du temps, ce but est la protection de la réputation ou des droits d'autrui, un autre droit de l'Homme.

La protection de la vie privée...

Les droits fondamentaux sont mis en balance. Ils appellent un égal respect. Il faut aussi que cette ingérence soit nécessaire. Nécessaire, très concrètement, veut dire proportionnée au but poursuivi. Et là, effectivement, on a un problème avec les jugements pénaux. Faut-il réprimer, poursuivre pénalement quelqu'un pour protéger la réputation des droits d'autrui ? Telle est la grande question dans toutes les affaires de liberté d'expression en matière pénale. C'est ainsi que dans l'affaire parisienne, les juges ont estimé qu'« une condamnation pénale » de M. Enthoven porterait « une atteinte disproportionnée au droit à la liberté d'expression ».

Cela rejoint aussi la question du militantisme en général et des procès bâillons. Où en sont les plaintes de Socfin (Bolloré) contre les ONG dont vous êtes l'avocat ?

Nous parlons là de procès bâillon ou *slapp* (*strategic lawsuit against public participation*), une procédure où, souvent, la partie la plus puissante exerce une action judiciaire vouée à

« La voie pénale n'est pas adéquate pour combattre les excès de la liberté d'expression »

l'échec dans le but de faire taire ses adversaires, de leur infliger un tel coût humain (efforts d'organisation de la défense, stress, agacement, pression psychologique, etc.) et financier pour que plus jamais ils n'aient l'envie de parler du sujet. Cette procédure initiée par Socfin en 2019 contre diverses ONGs (dont SOS-Faim Belgique et Luxembourg, ndlr), ainsi que des salariés et dirigeants de celles-ci, a duré six ans et s'est éteinte en juillet 2025. La plaignante a laissé les faits se prescrire durant l'instruction. Désormais, nous avons prévu d'entamer une procédure au civil contre Socfin pour dommages et intérêts en réparation du préjudice lié à la procédure bâillon. Nous réclamons l'indemnisation de l'intégralité des frais d'avocat et des autres préjudices.

L'argent est une question cruciale...

Il faut à tout prix indemniser à leur juste valeur les victimes de ces procédures. Concrètement, cela veut dire qu'il faut que les tribunaux acceptent de condamner les auteurs de procédures bâillons à indemniser les victimes de leurs frais d'avocats, sans même parler de leur préjudice moral. À défaut, les auteurs des procédures bâillons gagnent à tous les coups, même s'ils perdent leurs affaires judiciaires. Mais je crains qu'au Luxembourg, devant nos tribunaux, on n'y soit pas encore arrivé.

La liberté d'expression n'a pas de prix selon Elon Musk (contrairement à l'acquisition de Twitter qui aurait été « très chère »). C'est faux ?

Préserver l'État de droit quoi qu'il en coûte. Mais attention, je ne veux pas dire « État de n'importe quel droit », mais État de droit fondé sur les droits de l'Homme et les droits fondamentaux. Dans un État de droit, personne n'est au-dessus des lois. La liberté d'expression est sa condition d'existence. Les excès de pouvoir commis par un gouvernement, un fonctionnaire ou une entreprise doivent pouvoir être sanctionnés ultimement par un tribunal, garant du respect de la règle de droit et des droits fondamentaux. Et il faut permettre aux journalistes, ONG et simples citoyens de révéler ces abus. Il faut aussi qu'il y ait la possibilité, pour les cas d'antisémitisme, qu'ils puissent être poursuivis judiciairement. Après tout, ce type de propos fait l'apologie de la haine, voire de la violence, ce qui est inacceptable. En même temps, il est normal que dans des situations extrêmement tendues, des propos polémiques, provocateurs et/ou excessifs soient tenus de part et d'autre sur des sujets d'intérêt général. C'est la *life*, c'est le prix à payer pour vivre dans une société libre et démocratique. ●

*Pierre Hurt, 51 ans, est avocat au barreau de Luxembourg et professeur honoraire à l'Uni.lu

SUPPLÉMENT

21/11

IST LUXEMBURG INNOVATIV?

WOZU EINE INNOVATIONSAGENTUR?

MADE IN LUXEMBOURG

UN

DER

AN

Z

RESKILLING / UPSKILLING

GENERATION

„Gesonden Hausverstand“

III Sarah Pepin

Michel Lemaire rückt für die ADR ins Parlament nach. Ein Porträt

Michel Lemaire begrüßt im Fraktionsbüro der ADR im geblühten Hemd und roter Hose. Milka-Schokoladenriegel und gelbe Blumen stehen im Konferenzsaal auf dem Tisch, die National- und Zivilflaggen schmücken die Ecken. Die Mutter des zukünftigen Abgeordneten ruft an. „Sie will wissen, ob es dem Jungen gut geht“, sagt Michel Lemaire. Er wird sie später zurückrufen. „Ein bisschen Zucker am Morgen“, kommentiert Lemaire die weiteren Schokobonbons, die die parlamentarische Assistentin Taylor King auf den Tisch setzt. „Wat bass du ee léiwen“, ruft sie Michel Lemaire zu.

Am 20. November rückt Michel Lemaire für den Nord-Abgeordneten Jeff Engelen ins Parlament nach. Von ihm übernimmt er die Mitgliedschaft in den Ausschüssen Landwirtschaft, Umwelt, Sport, Öffentlicher Dienst, Arbeit und Mobilität. Mit Jeff Engelen verabschiedet sich der zweitletzte Handwerker aus dem Parlament. Michel Lemaire ist gelernter Germanist und bekennender Fan von Rilke, Georg Trakl und Gottfried Benn. Er schreibt ab und an klassisch anmutende Gedichte, wenn er sich von den „Musen geküsst“ fühlt. Er will „das Volk“ repräsentieren, vor allem jenes aus dem Norden – denn er sieht sich als „einer vom Volk“. Wo die ADR besonders gut ankommt, wohnen weniger Akademiker. Michel Lemaire ist viel auf *Dëppefester* unterwegs. Im Clerfer Gemeinderat bringt er zur Sprache, was die Menschen ihm an Sorgen zutragen.

Der 37-Jährige hatte eigentlich vor, Sekundarschullehrer zu werden. Nach seinem Studium in Graz machte er den *Concours* und unterrichtete ein Jahr lang im Rahmen des *Stage*. Dann wurde eine Stelle im ADR-Büro frei, und er entschied sich für eine politische Karriere. „Es stimmt, dass ich hier isolierter bin, als ich es in der Schule gewesen wäre. Doch ich wollte die Entscheidung auch nicht treffen, lediglich um wählbarer zu sein.“ Der Mangel an Berufserfahrung ist ihm anzumerken: Konkrete politische Ideen, die aus der gesellschaftlichen Lebensrealität kommen, hat er bisher wenig. Zweieinhalb Jahre wird er im Parlament Zeit haben, sich in handfeste Dossiers einzuarbeiten.

Lemaire wuchs in Marnach auf, wo er neben Marie-Josée Jacobs wohnte. Seine Eltern stammen aus Ostbelgien, mit vier Jahren nahm er die luxemburgische Staatsbürgerschaft an. Sein Vater war Ingenieur bei Goodyear, die Mutter erzog die drei Söhne. Sie seien CSV-Wähler gewesen, erzählt er, zuhause sei jedoch nicht viel über Politik gesprochen worden – es sei einfach ein traditioneller „Eisleker Stot“ gewesen.

2018 beschrieb er auf *RTL* seine Politisierung. Er sei in die Politik getrieben worden von der „normaler Roserei, dass een an de rietsen Eck gedriwwen gëtt, wann een de gesonden Hausverstand benotzt“. Von „oben herab“ sei einem beim Ausländerwahlrecht-Referendum durch die Blume diktiert worden, wie man zu denken habe. Dass er sich für die ADR entschieden hat, führt er auf Reden von Fernand Kartheiser und Gast Gibéryen zurück, die er damals entdeckte. Er bewunderte ihre „Ehrlichkeit“ und „Authentizität“, es sei ein „Bauchgefühl“ gewesen, beizutreten. Ein Silvester-Essen später hatte Fernand Kartheiser Lemaire rhetorisches Talent und seine Fähigkeit, Reden zu schreiben, erkannt. Michel Lemaire wurde bald Präsident von Adrenalin, der Jugendorganisation, dann 2020 Bezirkspräsident Norden. 2023 konnte er seine Stimmenzahl in seiner Heimatgemeinde fast verdop-

peln und zog in den Gemeinderat ein; bei den Parlamentswahlen belegte er 2023 wie 2018 den zweiten Platz im Nord-Bezirk und konnte sein Resultat verbessern.

Im Gespräch wirkt er überlegt, vorsichtig. Er praktiziert gekonnt die Art von populistischem *doublespeak*, die charakteristisch für ADR-Abgeordnete geworden ist. Es folgt eine Positionierung, dann eine Relativierung davon – damit Zuhörer das heraushören können, was sie möchten. Wenn es um Familienpolitik geht, dann findet Michel Lemaire, dass es einem Kind am meisten Stabilität gibt, wenn ein Elternteil sich zuhause kümmert. Doch „andere Modelle“, etwa, dass das Kind mehr Zeit in einer Krippe oder Betreuungseinrich-

wichtig, das Kernproblem sieht er im demografischen Wachstum des Landes. Im Gemeinderat sei er eher ruhig und stelle wenig Fragen, erklären Gemeinderatsmitglieder. Bei einschlägigen Themen wie Gleichberechtigung und interkulturellem Zusammenleben wache er jedoch auf. Die Formulierung des *vivre-ensemble interculturel* etwa ist Michel Lemaire zuwider, er zieht das Wort Integration vor, denn der Begriff des Zusammenlebens klinge nach einem nebeneinander Herleben. Wenn es um Frauenförderung gehe, finde er das übertrieben, heißt es weiter aus dem Gemeinderat.

„Ech wëll déi wonnerbar Dualitéit tëscht Mann a Fra net um Sockel vun enger menschenveruechtender Gender-Ideologie afferen (...), ech wëll net, datt an der Mett vun der Gesellschaft d'Diskussioun gefouert gëtt, ob mir e Puppelche bis zum néngte Mount däerfe doutmaachen oder net. Dat wär – dat ass (!) – de Verloscht vun enger kollektiver Onschold, déi e wesentleche Faktor fir eis moralesch Gesondheet duerstellt“, schrieb Michel Lemaire in einem „Zu Gast“-Beitrag in dieser Zeitung vor fünf Jahren. Die Ehe für alle und das derzeit gültige Abtreibungsgesetz bezeichnet er mehrmals als „Status Quo“. Würde die ADR daran werkeln gehen, wenn es eine Regierungsbeteiligung gebe? Nein, das würde die Partei nicht, sagt er.

Wann fängt das Leben für ihn an? „Wenn der Embryo ein Bewusstsein entwickelt, ein Zeitpunkt, der auch in der Medizin umstritten ist“, sagt Michel Lemaire. Eingriffe in die Sprache wie das Gendern sehe er als Sprachwissenschaftler kritisch. Lemaire hütet sich jedoch vor jeglicher feindlichen Aussage. Trans-Frauen seien biologisch gesehen keine Frauen, doch er respektiere alle Menschen – und beginnt von seiner Freundschaft mit einer ehemaligen Kandidatin für Déi Lénk, Ludivine Passau, zu erzählen, die Trans ist. (Letztere gibt an, ihrem guten Freund keine Stimme geben zu wollen, jedoch gerne mit ihm Wein zu trinken und sich über seine Wahlerfolge zu freuen. Sie ist mittlerweile zu einer Biergerlescht gewechselt.) Auf ähnliche Weise verteidigt er Tom Weidigs Like unter einem queerfeindlichen Kommentar auf Facebook: Die Ideologie sei das Problem, nicht die Menschen. Die Ausweitung der Grenzen dessen, was in der ADR salonfähig ist, was geduldet wird, trägt Lemaire mit. Gleichzeitig sei die ADR die einzige Option für Menschen, die eine andere Meinung haben als die des Mainstreams, erzählt er. Die rechtsextremen Parteien kämen europaweit gut bei den jungen Menschen an, weil so wenig Brücken gebaut, Menschen abgestempelt und ihre Sorgen nicht ernst genommen würden. Die Antwort auf die wachsende soziale Prekarität liege in Diskussionsrunden und im „Brückenbauen“.

Als internationales politisches Vorbild gibt Michel Lemaire den CSU-Politiker Franz Josef Strauß an, der eine Persönlichkeit gewesen sei und sich nicht „völlig angepasst“ habe. Ein Zitat des ehemaligen bayerischen Ministerpräsidenten hat Michel Lemaire auf seine Bürotür geklebt: „So wie ein Hund unfähig ist, sich einen Wurstvorrat anzulegen, so sind Sozialdemokraten unfähig, Geldvorräte anzulegen.“

Im August verließ Michel Lemaire zum ersten Mal den Kontinent Europa, um mit seinem Freund Maurice Muller, Präsident der DP Wiltz, nach Kalifornien zu reisen. „Am Yosemite Nationalpark fillen ech mech un eis Éisleker Koppen erënnert“, schrieb er während des Urlaubs auf Facebook. ●



Michel Lemaire im ADR-Fraktionsbüro

B L O G



PERSONALITÉ

Stacey Feinberg,

est depuis ce jeudi matin officiellement ambassadrice des États-Unis au Luxembourg. La femme d'affaires et néo-diplomate a remis sa lettre de créance au chef de l'État (photo : Maison du Grand-Duc). Stacey Feinberg, 61 ans, a conquis ici sa notoriété de manière fulgurante cet été quand a été narré son audition au Sénat, une audition durant laquelle l'agente de stars avait dit vouloir « éduquer » le gouvernement luxembourgeois à la menace que représente la Chine. Dans le communiqué envoyé

cette semaine par ses services au Limpertsberg, l'accent est d'avantage porté sur la coopération de deux « like-minded nations » dans des « partenariats d'affaires, la modernisation de la défense, l'innovation spatiale, les hautes technologies et les services financiers ». ^{PSO}

POLITIK

Compromission

Jeudi, au Parlement européen, le PPE ainsi que 17 députés Renew (Libéraux) et quinze élus du groupe Socialistes et démocrates se sont alliés à l'extrême droite (Patriotes et Europe des Nations souveraines) pour valider le grand paquet de déréglementation Omnibus I, porté par Ursula von der Leyen et ses Commissaires, dont le Luxembourgeois Christophe Hansen (CSV/PPE). Sous le prétexte de la simplification administrative, ce texte

ampute nombre d'exigences de transparence environnementale. « 90 pour cent des entreprises seront désormais exclues du reporting de durabilité et 75 pour cent ne seront plus soumises aux obligations du devoir de vigilance. De plus, le système européen de responsabilité civile a été supprimé, tout comme les engagements climatiques des entreprises », s'offusque la députée européenne écologiste Tilly Metz. Pour son homologue libéral Charles Goerens, il s'agit « d'une mauvaise journée pour la démocratie européenne. Toute force politique responsable ne peut que déplorer un nouvel éclatement de la majorité PPE, S&D et Renew Europe. » Il ajoute que « cette dérive n'augure rien de bon pour le reste de ce mandat. » Au même moment, l'Europe tente de tenir le beau rôle à la COP 30 de Belém (Brésil). ^{EN}

Mindestlohn wieder da

Der EU-Gerichtshof wies am Dienstag die Klage Dänemarks gegen die 2022 verabschiedete Mindestlohn-Richtlinie ab. Das ist eine politische Genugtuung für Ex-Sozialkommissar Nicolas Schmit, setzt die Regierung und CSV-Arbeitsminister Georges Mischo aber unter Druck. Im Frühjahr hatte Mischo erklärt, aus der Berechnungsbasis des Luxemburger Mindestlohns die Gehälter im öffentlichen Dienst ausklammern zu wollen. Die *Sozialronn* vom 9. Juli machte ab, dieses politisch heiße Eisen bis zum Urteil des EUGh ruhen zu lassen. Im *Tageblatt* von gestern sagte Mischo, er sei

nicht darauf „fixiert“, die Gehälter des öffentlichen Dienstes auszuklammern. Allerdings müssten dann Gratisleistungen wie der öffentliche Transport oder die Maisons relais eine Rolle bei der Berechnung des Mindestlohns spielen oder „zumindest Teil der Überlegungen“ sein. ^{PF}

Unstimmigkeiten

Die Fondation Idea hat zwölf Verbesserungsvorschläge an der von der Regierung nach der *Sozialronn* vom 3. September beschlossenen Rentenreform gemacht. Zum Teil enthalten sie Positionen der UEL, etwa eine Kritik an der Beitragserhöhung, oder die Idee, die Anpassung der Renten an die Reallohnentwicklung stufenweise zurückzufahren, was sich politisch wohl erst nach den nächsten Wahlen durchsetzen ließe. An anderen Stellen deckt Idea Unstimmigkeiten im Gesetzentwurf auf, und nah bei den Gewerkschaften und bei der linken Opposition im Parlament ist ihr Vorschlag, die Mindestrente zu erhöhen. Die geplante Steuergutschrift bei längerem Verbleib im Arbeitsleben ist für Idea sozial regressiv: Auf den einfachen Mindestlohn sei der Steuervorteil drei Mal kleiner als auf ein versteuerbares Einkommen von 100 000 Euro im Jahr. ^{PF}

West coast

Le Premier ministre Luc Frieden (CSV) a rencontré de samedi à mercredi les patrons de la Big Tech américaine (Google, Amazon, Nvidia et Microsoft) à San Francisco.

L'objectif n'était pas la signature de contrats, mais « le renforcement de nos relations amicales », a-t-il déclaré. L'IA, dans laquelle Frieden distingue « plus d'opportunités que de risques pour le Luxembourg », a été largement évoquée. Le Premier ministre a également parlé des emplois menacés chez le personnel administratif d'Amazon. En octobre dernier, arguant des performances accrues de l'IA, le marchand avait annoncé vouloir se séparer de 14 000 employés dans le monde (environ dix pour cent des effectifs). Plus de 4 000 travaillent au Luxembourg. « Grâce à notre environnement *business friendly*, Amazon est un des plus gros employeurs du pays. Mon souhait est qu'il le reste », a avancé le Premier ministre. Aucune déclaration n'a été faite à ce sujet suite à sa rencontre avec le CEO d'Amazon, Andy Jassy. Avec plus de 638 milliards de dollars, le chiffre d'affaires du géant du e-commerce était en croissance de onze pour cent en 2024. ^{EN}

WIRTSCHAFT

Reskilling und Upskilling

Dotiert mit zwei Millionen Euro aus der Staatskasse legen Arbeitsministerium und Adem den *Skills-Plang* auf. Er richtet sich vor allem an Klein- und Mittelbetriebe, die ihren Mitarbeiter/innen eine Weiterbildung zum Erhalt ihrer Beschäftigungsfähigkeit anbieten wollen. Bezuschusst wird sowohl die Analyse des Weiterbildungsbedarfs durch Consultants mit *agrément*, als

auch die Weiterbildung an sich. ^{PF}

UNIVERSITÄT

Crise à l'Uni

« Nous écoutons, nous entendons, nous apprenons, nous agissons au mieux et au besoin. Chaque cas de mal-être est un cas de mal-être de trop », a introduit ce jeudi le recteur de l'Université, Jens Kreisel, lors d'une conférence de presse *damage control* inédite pour la jeune université (22 ans). La réunion de crise a été organisée après la parution mercredi d'une enquête dans *Le Quotidien*. Quinze témoins (personnel administratif, étudiants et professeurs) y dénoncent un « harcèlement et des abus de pouvoir » ou encore « un climat de travail toxique », notamment à cause de la « concentration du pouvoir » entre quelques doyens et le rectorat. Le quotidien francophone relate l'amplification du problème par le fait que le pays ne compte qu'une université. Les victimes ne peuvent dénoncer de peur de devoir quitter le Luxembourg. La recherche nationale se paie une mauvaise publicité, les potentiels postulants constatant sur les réseaux sociaux les problèmes de l'Université, qui compte presque 7 500 étudiants et 2 000 employés. « Une communauté large dans laquelle des désaccords peuvent survenir », a ajouté Jens Kreisel. Le recteur a été interpellé par la ministre Stéphanie Obertin (DP) après la parution de cet article pour qu'il « regarde de plus près ». ^{PSO}



Sortie honorable

« Au début de l'année, le propriétaire de la banque (l'État, ndr) a posé la question très légitime de savoir comment nous voyons son positionnement d'ici cinq à dix ans », introduit Camille Fohl (69 ans), présidente de la Spuerkeess, lors d'une conférence de presse organisée à la hâte lundi après-midi. L'invitation envoyée le matin-même portait le titre « Stratégie 2030 ». La direction et l'actionnaire, représenté par l'inspecteur général des Finances (vice-président de la BCEE), Nima Ahmadzadeh, ont fait leur possible pour emballer l'annonce de la mise à l'écart de la directrice générale, Françoise Thoma (photo : sb). Celle-ci se retirerait « d'un commun accord » du comité exécutif pour laisser la place à un(e) chef(fe)-banquier(e) réputé(e) plus à-même d'accompagner la BCEE face aux « nouveaux défis » (digitalisation, crypto, etc). Le ou la potentiel(le) successeur(e) sera présenté vers la fin du premier semestre 2026. « Un grand respect pour le travail de Françoise », insiste Camille Fohl qui lui dit « merci de bien vouloir libérer son poste avant la fin de son mandat ». Françoise Thoma, proche du CSV et de Luc Frieden, la jouerait collectif. Elle reste (haut) fonctionnaire et continue de siéger au conseil d'administration en tant que « strategic advisor ».

Une journaliste relève : « Mais ces 'nouveaux défis' ne sont pas si nouveaux... » L'annonce sonne effectivement un peu faux. Entre août 2024 et août 2025, la BCEE a passé douze mois dans la tourmente Caritas. Ses équipes ont laissé filer plusieurs dizaines de millions d'euros, en liquidités et crédits, chez des escrocs. La CSSF a relevé des carences dans le système de suivi des opérations et a lourdement sanctionné l'établissement. Trois jours après avoir été informée de l'amende (le 5 mai), Françoise Thoma affirmait à la Chambre : « Les procédures internes ont été respectées (...), aucune faute dans le chef de la BCEE ne saurait être retenue. » Françoise Thoma a protégé ses collaborateurs. « Il était important de vérifier qu'ils avaient respecté les procédures en vigueur au moment des faits », avait-elle répété à la presse, acceptant sa responsabilité de fait. L'opposition a pointé la responsabilité politique. Le ministre de tutelle, Gilles Roth, déjà aux manettes dans le dossier Pascale Toussing (dont la gestion de l'Administration des contributions avait été pointée du doigt avant d'être « reconvertie » dans un poste de conseiller), a là aussi privilégié une sortie honorable. ^{PSO}

« Vive ! Vive ! Vive ! »

IIII Bernard Thomas

Une BD monarchiste et patriotique mène la liste des bestsellers

Aux boomers, elle rappellera les « Schockelass-biller » ; aux milléniaux, les albums Panini. Avec une désarmante ingénuité, l'éditeur-entrepreneur Jérôme Bloch aligne les images d'Épinal. Dans sa BD *Histoire du Luxembourg – 963-2025 (48 pages)*, le Franco-Luxembourgeois sert une histoire dynastique et patriotique, dans une esthétique kitsch et vintage. Le scénariste ne s'essaie pas à une mise en récit, et encore moins à un narratif unifié. Plutôt qu'une réécriture du « roman national », il aligne les grands événements (en six cases chrono) et les grands personnages. Une galerie bigarrée de Sigefroi à Schuman, en passant par chacun des cinq Guillaume, et les lieux de mémoire usuels comme la Gëlle Fra ou Mélusine. Publiée en trois langues (luxembourgeois, anglais et français), la BD a fait un carton. Jérôme Bloch estime que « plus de 7 000 exemplaires » auraient été vendus jusqu'ici, la plupart dans la version luxembourgeoise.

Ces dernières années, Jérôme Bloch s'est surtout fait connaître comme polémiste pro-business sur LinkedIn, où il compte plus de 41 000 abonnés. Sa firme, 360crossmedia, s'était initialement lancée dans l'événementiel autour de l'univers golfique. Elle s'est ensuite réorientée dans la communication *corporate*. Un CEO ou manager peut s'acheter un portrait ou une interview (de complaisance) à poster sur les réseaux sociaux ou à publier dans un des magazines de Jérôme Bloch. Avec sa BD, le communicant a réussi un beau coup de publicité, une surprise à l'en croire. Sorti le jour du Trounwiessel, l'ouvrage figure en haut de la liste des *bestsellers* des librairies Ernster. Celles-ci auraient fourni un « soutien fantastique », selon Bloch. La première édition, dit-il, aurait été tirée à 18 000 exemplaires. Un deuxième tirage de 13 000 exemplaires devrait sortir avant Noël. Les chiffres avancés donnent le tournis. Au Luxembourg, on parle d'un *bestseller* à partir de mille exemplaires vendus.

Grisé par son succès en librairie, Jérôme Bloch voit les choses en grand. « Je ne cache pas que mon ambition, elle est très claire : C'est que le livre soit dans les écoles », a-t-il lancé début novembre sur *Radio 100,7*. Et de préciser : « Une fois que vous rentrez dans la tête des enfants, vous avez vraiment un impact sur la culture ». Face à *L'Essentiel*, il glisse que « des enseignants » voudraient utiliser sa BD dans leurs cours. Contacté par le *Land*, le ministère de l'Éducation confirme une prise de contact de la part de Bloch : « La demande concernait avant tout la distribution de la bande dessinée dans les écoles ». Mais les services de Meisch se montrent réticents : « Il n'est pas usuel que le ministère procède à des achats en grande quantité d'ouvrages pour les distribuer aux écoles ». Jérôme Bloch se dit intéressé à adapter sa BD, éventuellement avec l'aide d'historiens. « Le ministère n'exclut pas ce type de collaboration à l'avenir », répond-on, de manière diplomatique, du côté des rives de Clausen. Mais une telle démarche devrait suivre « les procédures habituelles », c'est-à-dire passer par un appel à candidatures.

Sur *Radio 100,7*, Bloch explique avoir découvert que « les historiens sont rarement d'accord entre eux ». Son ouvrage fait largement abstraction des débats et avancées historiographiques des dernières décennies. Sa BD est avant tout une compilation des sites officiels de l'État et de la Cour. « Je suis du côté de la vulgarisation », dit-il. Interviewé sur *Radio 100,7*, Jérôme Bloch avoue avoir été « émerveillé » par l'histoire du Luxembourg : « C'est vraiment une épopée ! » Il se voit à l'image de nombreux néo-Luxembourgeois, qui seraient souvent « les plus fanatiques du Luxembourg ». Les épisodes troubles de l'histoire récente sont abordés en marge. Les com-

promissions de Marie-Adélaïde face au Kaiser allemand deviennent par exemple « une politique prudente de coopération ».

Jérôme Bloch met l'accent sur les succès économiques : la sidérurgie, CLT-Ufa, la place financière. En annexe, la BD fournit les 29 « principales dates » de la chronologie nationale. La première est 963 : « Naissance du Luxembourg ». La dernière est 2025 : « Le Luxembourg est leader européen des fonds [...] ». Belle téléologie. L'annus horribilis 2008 est omise ; mais mention spéciale pour 2013 : « Lancement d'un toolbox dans le *private equity* ». Cette synthèse entre monarchie et business est résumée dans la dernière planche de la BD. On y voit le Grand-Duc Guillaume devant un écran « Luxembourg – Let's make it happen ». À droite de la vignette fument trois « Vive ! ». On pense à *The Rise of Luxembourg – From Independence to Success* (2015) signée Émile Haag. Conservateur d'un point de vue tant politique qu'historiographique, l'ouvrage traîne dans les salles d'attente de nombreux cabinets d'affaires du Kirchberg.

Au total, Bloch estime avoir investi 120 000 euros de fonds privés dans le projet de la BD. Trois illustrateurs embauchés en CDD ont réalisé les 43 planches. Leurs noms ne figurent pas dans le livre, pas plus que celui du scénariste Jérôme Bloch, qui explique que les illustrateurs auraient cédé leurs droits d'auteur à 360crossmedia. En parallèle à son livre, le communicant a lancé une gamme de produits dérivés : des gourdes, tasses et t-shirts à l'effigie de Charly Gaul, du Grand-Duc ou de la Gëlle Fra. Jean l'Aveugle aurait été « quelqu'un qui était très luxembourgeois », s'enthousiasme Bloch sur *Radio 100,7*. Ce serait « un héros que tous les enfants devraient avoir sur leur t-shirt ». (Cela tombe bien : Bloch en vend à quinze euros l'unité sur son site.)

Entre 2007 et 2010, les « nouveaux historiens » Sonja Kmec, Benoît Majerus et Pit Péporté avaient tenté d'asseoir leur autorité académique en déconstruisant les « lieux de mémoire » et le « master narrative ». En 2021, Pit Péporté et Vincent Artuso exprimaient leurs doutes dans le mensuel *Forum* : Même s'il était construit, le récit national fournirait une source d'identification à de nombreuses personnes : « Les historiens ne peuvent pas abolir ce narratif, tant qu'ils ne proposent pas d'alternative ». En tant que « managing director » d'Historical Consulting Sàrl, Péporté se retrouvera peu après dans le rôle de chroniqueur quasi-public, signant une brochure pour le Service information et presse (SIP) du gouvernement.

Ce mini-ouvrage de 34 pages (étonnamment critique pour une publication officielle) figure parmi les six « principales sources » citées à la fin de la BD. Un hommage ambigu. Car Bloch remet sur le piédestal les héros nationaux (comme Sigefroi et Jean l'Aveugle) que Péporté a passé des années à déboulonner (et qu'il ne cite plus dans sa brochure SIP). Parmi les autres sources d'inspiration citées, on retrouve le recueil de chroniques de Denis Scuto. « Un de ceux que je respecte le plus », dit Jérôme Bloch sur *Radio 100,7*. Et de regretter que Scuto n'ait pas réagi à ses mails.

En introduction à la BD, Bloch exprime sa « gratitude » envers « les historiens ». Ces relecteurs (ils seraient au nombre de trois) auraient préféré rester anonymes, regrette le communicant. Face à la résurgence inattendue d'une histoire patriotique et dynastique, on sent un réel malaise dans le milieu académique. Toujours est-il que le succès, indéniable, de la BD de Bloch révèle un énorme appétit pour une histoire populaire, accessible au plus grand nombre. Or, le milieu académique a déserté le champ de la vulgarisation. L'Uni.lu et



« Je ne cache pas mon ambition, elle est très claire : C'est que le livre soit dans les écoles », dit l'entrepreneur Jérôme Bloch

Le milieu académique a abandonné le terrain de la vulgarisation. Un communicant monarchiste remplit le vide

Le C2DH ont beau gloser sur la « public history » et l'« outreach », leurs recherches réussissent rarement à toucher le grand public. Depuis le « rapport Artuso » de 2015, ce sont les expositions montées par Régis Moes au MNHA, la biographie sur Marie-Adélaïde (signée Josiane Weber, une ancienne du CNL), ainsi que des « outsiders » comme Henri Wehenkel et Jérôme Quiqueret qui ont créé le buzz. (Sans oublier la pièce de Richtung 22 sur le colonialisme ou la soirée-cabaret d'Independent Little Lies, qui démonte allègrement la mythologie nationale.)

La volonté de Jérôme Bloch d'entrer dans le circuit scolaire touche un autre point sensible : l'absence de manuels luxembourgeois d'histoire dans les lycées. (Les enseignants travaillent avec des manuels français et allemands.) En mai 2019, la Commission nationale des programmes avait lancé une offensive pour moderniser l'enseignement de l'histoire. Lors d'une journée d'études, Michel Pauly, auteur d'une *Geschichte Luxemburgs* parue en 2011 dans la Beck'sche Reihe (une nouvelle édition est prévue pour 2027), plaidait pour mettre sur pied un enseignement « qui parte

d'exemples de l'histoire du Luxembourg pour éclairer les processus historiques aux niveaux national et international, et qui ne dépende plus des manuels allemands ou français ». Mais les discussions préliminaires entre enseignants, ministère et Uni.lu se sont enlisées durant la pandémie. Dans l'enseignement secondaire, de tels livres ont pourtant longtemps été utilisés. En 1997, un manuel luxembourgeois en trois volumes sortait dans la collection « Entdecken und verstehen » (Cornelsen Verlag). Rédigés par Michel Polfer, Michel Margue et Denis Scuto, ces livres étaient destinés aux élèves des lycées techniques. Par réflexe élitiste, le lycée classique se refusait à les adopter, même si plusieurs professeurs les utilisaient dans leurs cours.

Les forces d'inertie restent puissantes dans le classique. Il a ainsi fallu de longues et après discussions pour aménager plus de temps pour l'histoire contemporaine. (Au prix d'une compression des périodes médiévale et moderne.) C'est dès la classe de troisième que les élèves traitent désormais le colonialisme, la Première Guerre mondiale et les totalitarismes. Les profs jouissent davantage d'autonomie pour composer leurs cours (deux heures par semaine) et pour y intégrer l'histoire luxembourgeoise. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur des fiches de travail élaborées notamment par le Script et le Zentrum fir politesch Bildung. (Car le programme officiel met en garde : « Il ne s'agit pas de raconter un 'roman national' ».) Pourquoi ne pas rédiger des manuels luxembourgeois d'histoire ? Le Script n'y serait « certainement pas opposé », répondent les services de Claude Meisch. Et de renvoyer la balle aux profs : « Au cas où une demande formelle émanerait de la Commission nationale des programmes et qu'une équipe d'enseignants manifesterait le souhait de s'y associer ». ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Dr s.a.

Unter dem Banner der Association des médecins et médecins-dentistes probt eine Fraktion der Ärzteschaft den Aufstand. Sie gehört dem gehobenen Mittelstand an. Dem das politische Gewicht von Bankenvereinigung, Fondslobby, Arcelor-Mittal fehlt. Vorbei sind die Zeiten, als Ärzte im Parlament parteiübergreifend Standesinteressen durchsetzten. Nun muss der Ärzteverband sich umso aggressiver Gehör verschaffen. Dem mittelständischen Handwerkerverband geht es nicht besser.

Wiederholte Ärzteaufstände drücken den Widerspruch aus zwischen liberaler Medizin und vergesellschafteter Finanzierung. Er geht durch fast jede einzelne Ärztin: als Widerspruch zwischen hippokratischen Idealen und ökonomischen Interessen. Der Reibungsverlust bereitet den Krankenversicherten „faux frais“. Die AMMD hüllt die ökonomischen Interessen gerne in hippokratische Ideale. Um die Patienten gegen die Regierung aufzuwiegeln.

Vor freier Arztwahl, Therapiefreiheit bedeutet liberale Medizin zuerst wirtschaftsliberale: Ein Großteil medizinischer Dienstleistungen wird von über tausend Kleinunternehmen erbracht. Ein Zusammenhang zwischen mittelständischer Selbständigkeit und Heilungserfolg ist nicht nachweisbar.

Die geschäftstüchtige Fraktion der AMMD-Ärzte findet ihre handwerklichen Kleinunternehmen ineffizient, anachronistisch. Sie möchte von Kleinbürgern zu Kapitalisten aufsteigen. Sie fordert die Erlaubnis zur Konzentration, Zentralisierung fixen Kapitals an Praxisräumen, medizinischer Technik. Mit Fremdkapital von Becca, Giorgetti, Investitionsfonds. Dem Kapital ist öffentliche Gesundheit ein Gebrauchswert zum Erzielen von Tauschwert. Endziel ist die Akkumulation. Auch des Mehrwerts privat angestellter Ärzte.

Deshalb lehnt die AMMD den „carcan [...] du conventionnement obligatoire“ ab. So ein Communiqué vom 31. Oktober. Als Solidargemeinschaft fußt die Krankenversicherung auf der Zwangsversicherung aller Erwerbstätigen. Parallel dazu unterliegen alle Ärzte der Zwangskonventionierung, ihrer Gebührenordnung.

94 Prozent aller Erwerbstätigen arbeiten gegen Lohn. Die Gebührenordnung bestimmt, was eine Krankheit ist, wie teuer sie sein darf. In diesem Rahmen kann der Arzt jede Arbeitskraft mit einem Federstrich „krankschreiben“. Oder dem Betrieb wieder verfügbar machen.

Die AMMD-Fraktion kündigte Ende Oktober die Konvention mit der Krankenversicherung auf. Sie möchte sich von der Gebührenordnung lösen. Sich auf rentable Dienstleistungen in taylorisierten Maschinenpraxen spezialisieren. Auf maßgeschneiderte Dienstleistungen für kaufkräftige Patientinnen.

In einer „[a]utonomie tarifaire“ will sie medizinische Dienstleistungen zu ihrem Wert und teuer verrechnen, die Rendite des Aktienkapitals steigern. Ohne ein „conventionnement sélectif“, ein „financement des frais réels pour les cabinets“ durch die öffentliche Hand zu verschmähen. Nach der Labor-, Zahnarzt-, Kinesiotherapeuten-Schwemme soll die Gesundheitskasse erneut zahlen. Den idealistischen Kollegen, den Krankenhäusern sollen die Einkommensschwachen bleiben, die Schwerkranken, die unrentablen Erkrankungen, die unausgelasteten Apparate, die roten Zahlen.

Luc Frieden wollte vorübergehend ein Cappuccino-Modell für die Rentenversicherung. Die AMMD-Fraktion will nun eine Cappuccino-Medizin: Kassenpatienten, die mehr als den schwarzen Kaffee einer Basisabsicherung wollen, sollen sich neben der Sahnehaube CMCM bei einem „assureur privé“ den Kakao kaufen. Dessen Prämien nicht nach der Einkommenshöhe, sondern nach dem Erkrankungsrisiko festgelegt werden.

Wie alle Unternehmer sind auch die AMMD-Ärzte enttäuscht von Luc Frieden, der DP. Die Unternehmer verdächtigen stets die Ärzteschaft, die Gesundheitskasse auszuplündern, das Krankfeiern zu fördern. Doch Cappuccino-Medizin gefällt ihnen. Wenn sie niedrigere Patronatsbeiträge verspricht. Vielleicht tritt die Association des médecins et médecins-dentistes bald der Union des entreprises luxembourgeoises bei. ● ROMAIN HILGERT

RENTEN

Ein Anreiz, der nicht reizt

IIII Peter Feist

Wer eine vorgezogene Altersrente nicht gleich mit 57 oder 60 antritt, kann sich auf eine später höhere Rente freuen. Das ist seit 2003 so, dank *majorations échelonnées*. Als Anreiz aber funktioniert das nicht. 2012, vor der letzten großen Pensionsreform, stellte der damalige Präsident der Rentenkasse CNAP, Robert Kieffer, fest: „L’introduction des majorations échelonnées n’a eu qu’un effet extrêmement limité sur le report de l’âge à la retraite.“ Am 2. Januar 2025 äußerte CSV-Sozialministerin Martine Deprez sich ähnlich: „[À] ce stade, le mécanisme des majorations proportionnelles augmentées n’a pas eu pour effet d’inciter les assurés à prolonger leur durée de vie active“, schrieb sie in ihrer Antwort auf eine parlamentarische Anfrage der CSV-Abgeordneten Diane Adehm.

Natürlich war das anders gedacht. Die *majorations échelonnées* sind ein Produkt des Rententischs, der 2001 unter dem damaligen DP-Sozialminister Carlo Wagner tagte. Ab 2003 galt: Wer mindestens 55 Jahre alt war und mindestens 38 Jahre Rentenversicherungskarriere hatte, bekam für jedes Jahr, das über 55+38=93 Jahre hinausging, einen um 0,01 Prozent erhöhten Wichtungsfaktor zuerkannt. Dieser Faktor bestimmt, wie stark die Lohnmasse, auf welche Beiträge gezahlt wurde, in die Rente eingeht. 2003 lag der Faktor generell bei 1,85 Prozent. Wer mit 60 nach 40 Versicherungsjahren in Rente ging, überschritt die Schwelle „93“ um sieben Jahre, hatte Anspruch auf *majorations échelonnées* und einen Faktor von 1,92 Prozent. Der ergab auf einen im Schnitt zweifachen Mindestlohn in der gesamten Karriere eine

Lohnersatzrate für die Rente von brutto 90,15 Prozent, beim dreifachen Mindestlohn 85,7 Prozent Ersatzrate. 40 Versicherungsjahre konnten auch Studienzeiten umfassen.

Dass jemand, der mit 60 in Rente ging, nicht schlecht belohnt wurde, deutete schon an: Dem Bonus fehlte ein klares Ziel. Schon beim Renteneintritt mit 60 nach 35 Versicherungsjahren (mit Studienjahren vielleicht) gab es zwei Mal 0,01 Prozent extra. Beim frühestmöglichen Eintritt, im Alter von 57 und nach 40 reinen Beitragsjahren, vier Mal 0,01 Prozent.

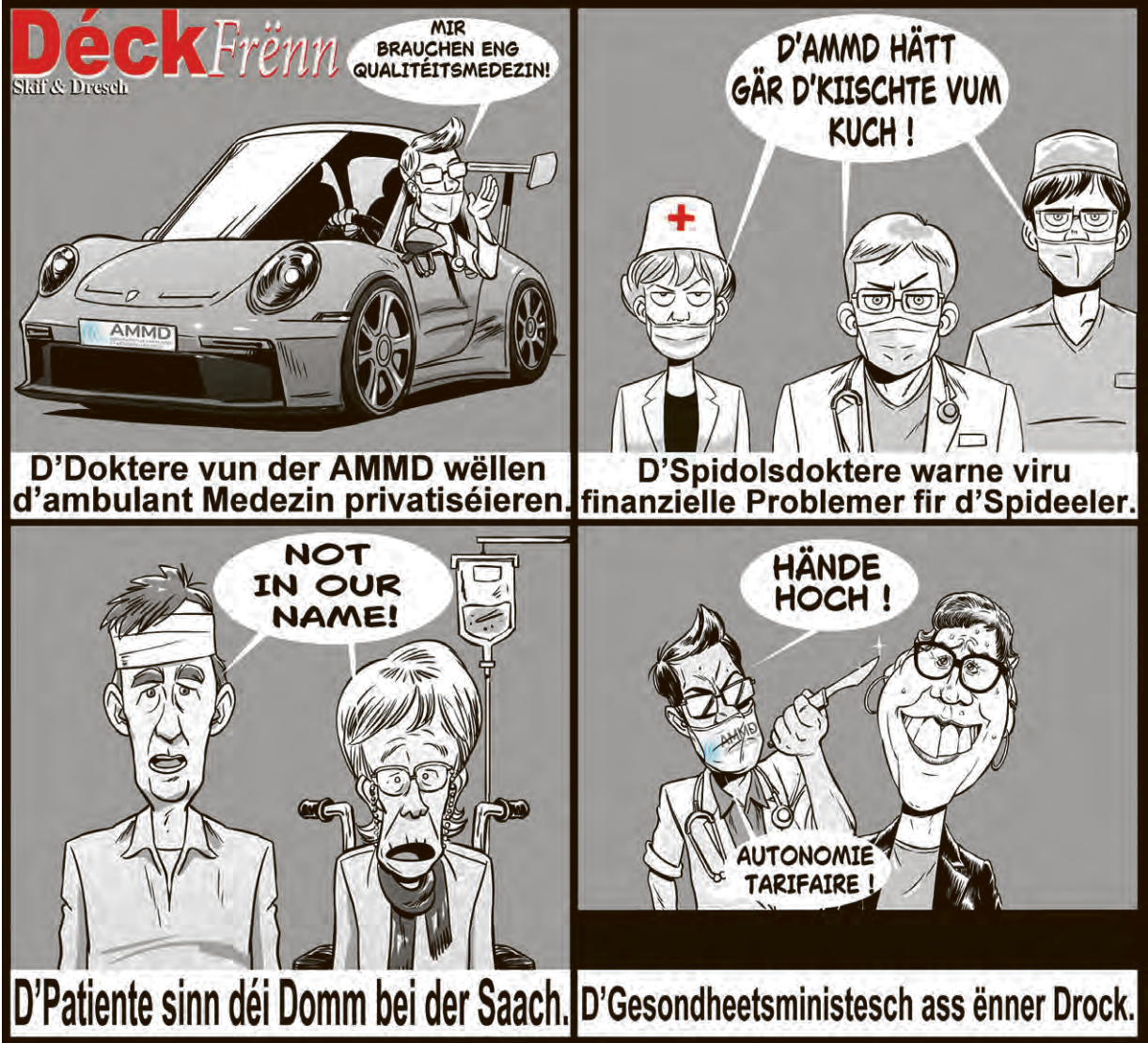
Robert Kieffer stellte 2012 heraus, dass in den Jahren 2008 bis 2010 – fünf bis sieben Jahre nach Inkrafttreten des Über-93-Jahre-Bonus – nur eine Minderheit der Versicherten den Renteneintritt verschob. Um nur rund zwölf Monate, was auch andere Gründe als die *majorations échelonnées* haben konnte. Dass Martine Deprez vor elf Monaten schrieb, 2013 bis 2023 hätten mehr als 80 Prozent der neuen Rentner/innen von dem Bonus profitiert, aber das Renteneintrittsalter habe stets bei knapp 61 Jahren gelegen, muss zu denken geben: Seinen Zweck erfüllt der Bonus noch immer nicht. Er geht in der Rente unter und kostet Geld.

Die Reform von 2012 änderte die Regeln leicht. Die *majorations échelonnées* werden bis 2052 immer attraktiver, aber in einer Alterskombination, die strikter wird. 2052 müssen 100 Jahre aus Lebens- und Versicherungsjahren vorliegen. Ein regelrechter Anreiz zur Rente mit 65 aber wird auch das nicht sein. Zum Beispiel wird es 2052 einen Bonus nach 38 Versicherungs- und 63 Lebensjahren

geben, weil die Summe aus beiden ein Jahr mehr macht als 100.

Was der Bonus seit 2003 gekostet hat, kann die IGSS nicht sagen. Schätzungen seien ihr erst seit 2013 möglich, demnach könnten die *majorations échelonnées* drei bis vier Prozent der jährlichen Ausgaben der CNAP für Altersrenten ausmachen. Drei Prozent hätten 2024 rund 160 Millionen Euro entsprochen, die überwiegend zum Fenster hinausgeworfen wurden. Doch 2012 hatte eine versicherungsmathematische Modellierung, die der damalige CNAP-Präsident ebenfalls anstellte, interessante Hinweise geliefert. Sie betrachtete für Kohorten von Versicherten die Auswirkungen der *majorations échelonnées* auf die langfristige Finanzierbarkeit ihrer Rentenversprechen.

Mit dem Beitragssatz von 24 Prozent auf die Lohnmasse sind die Versprechen langfristig nicht zu finanzieren (mit den 25,5 Prozent ab 2026 auch nicht). Stand 2012 würde nach Kieffers Analyse im Privatsektor 70 Jahre später die Finanzierung der Rentenversprechen für einen Mann beim Renteneintritt mit 60 ohne *majorations échelonnées* 43,5 Prozent seiner Beitragsmasse kosten, für eine Frau 38,3 Prozent. Mit den *majorations* wären es 44,6 Prozent für Männer und 39,4 Prozent für Frauen. Die neuen Regeln ab 2013 würden diese Verhältnisse verbessern, aber der beabsichtigten Rentenkürzung um 15 Prozent über fünf Jahrzehnte „fortement“ entgegenwirken. Die politisch interessante Frage, warum das so sein soll, wenn der Anreiz nicht reizt zum *méi laang schaffen*, wurde noch nicht laut gestellt. ●





Serge Wilmes et Luc Frieden (CSV) à la Chambre

Sven Becker

Un Luxembourgeois à Belém

IIII Pascal Husting*

Chronique anticipatrice d’une occasion ratée

Les COP n’ont pas bonne presse. On reproche à ces rassemblements intergouvernementaux pour le climat leur gigantisme, la complexité impénétrable des débats, les déclarations tonitruantes suivies de résultats faméliques. À cela s’ajoutent les critiques acerbes des pays du Sud, qui voient dans ces conférences l’art consommé qu’ont les pays riches pour éluder leurs responsabilités. Une caricature du *Canard Enchaîné* résume cette humeur. Un délégué y demande à un autre en quittant la conférence : « Le prochain échec est programmé à quelle date ? »

Pourtant, évaluer le processus onusien à l’échelle d’une seule COP est presque absurde. Stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre suppose de remettre en cause nos modes de vie, nos économies, nos relations internationales. Rien d’étonnant à ce qu’une évaluation annuelle soit peu gratifiante. Mais sur une décennie ? Depuis l’Accord de Paris, c’est une autre histoire. En 2014, l’Agence Internationale de l’Énergie projetait 51 gigatonnes d’émissions en 2050 sur la base des politiques alors en vigueur. Dix ans plus tard, cette projection est tombée à 29 gigatonnes. On est loin du net-zéro, mais ce progrès — plus de 20 gigatonnes évitées chaque année à partir de 2050 — montre que la mécanique internationale n’est pas qu’une succession « de COP en FLOP ».

Le Luxembourg en mode spectateur enthousiaste

C’est donc un ministre de l’Environnement luxembourgeois « upbeat » qui se rend à Belém

Comme Trump, Xi ou Modi, Frieden ne se rendra pas à Belém. Il récupère du jet lag de sa tournée de la tech en Californie

pour le segment de haut niveau. Serge Wilmes (CSV) aime invoquer le leadership climatique européen et l’importance de la crédibilité. Mais, contrairement à Johnny Lahure à Kyoto en 1997 ou Carole Dieschbourg à Paris en 2015, il ne présidera pas la délégation européenne : cette fois, Luxembourg joue en fond de scène.

Éloigné des discussions décisives, le ministre exercera surtout son art de la mise en scène : sa visibilité se jouera dans le décor policé des pavillons et des rencontres « parallèles » de la COP. Le Luxembourg y inaugure d’ailleurs son premier pavillon. On y discutera notamment « Turning risk into return » et « From awareness to action », avant de siroter des caipirinhas lors de la « Sustainable Finance Cocktail Reception ». *Eng Klimapolitik déi begeeschtert*. Et une vitrine parfaite pour rappeler la devise du gouvernement : faire de la politique climatique un outil au service du modèle de croissance — avec, au passage, un air plus propre.

Les side events qui auraient pu changer la donne

Si Serge Wilmes appliquait à son pavillon la même exigence qu’il réclame à Bruxelles, le Luxembourg pourrait surprendre. D’abord en assumant enfin sa responsabilité vis-à-vis d’ArcelorMittal, géant de l’acier domicilié au Luxembourg. Une multinationale dont l’empreinte carbone équivaut à celle de la Belgique, et qui, malgré ses promesses, recule désormais sur ses engagements de décarbonation. On imagine une annonce conjointe avec les Mittal : la publication imminente d’une stratégie de transition crédible, alignée sur 1,5 °C, assortie d’un engagement ferme du gouvernement à en garantir la mise en œuvre. Autre scène possible : Wilmes, flanqué des dirigeants de l’ALFI et de Luxembourg For Finance, reconnaissant le poids de l’industrie luxembourgeoise des fonds d’investissement qui a franchi la barre des 6 000 milliards d’euros en septembre — mais dont même les fonds estampillés « verts » n’orientent guère plus de capitaux vers des activités réellement durables que les fonds conventionnels. Annonçant que le Luxembourg se mettra dorénavant en phase avec la Banque centrale européenne pour en finir avec la finance brune et clarifier les obligations climatiques des institutions financières.

Mais ces annonces n’auront pas lieu. Pourquoi ? Parce qu’elles contrediraient la ligne gouvernementale actuelle. Ni la mise en œuvre réelle des plans de transition, ni la responsabilisation du secteur financier ne figurent parmi les priorités. En mai dernier, lorsque la Chambre était appelée à soutenir le main-

tien de la clause de révision de la directive CSDDD — essentielle pour déterminer si la finance doit, elle aussi, rendre des comptes — CSV et DP, épaulés par l’ADR, ont voté contre. Quant à la clause d’application effective des plans de transition, le gouvernement l’a reléguée au rang de détail procédural.

Et ArcelorMittal ? Dans ses résultats du troisième trimestre 2025 publiés la semaine passée, l’entreprise ne souffle mot de décarbonation. Pire : elle compte sur le mécanisme d’ajustement carbone aux frontières pour renforcer ses parts de marché, sans le moindre engagement à réduire ses propres émissions. Profiter d’une régulation climatique sans faire de la protection du climat : un cynisme sans limite.

Le verre à moitié plein — et les angles morts

Au retour de Belém, Serge Wilmes dressera certainement un bilan équilibré : de belles rencontres, un pavillon dynamique, une ambiance constructive. Rien sur l’absence de cohérence politique. Ce domaine relève du « leader incontestable », Luc Frieden.

Frieden, qui — comme Trump, Xi ou Modi — ne se rendra pas à Belém. Occupé à récupérer du *jet lag* de sa tournée auprès des milliardaires californiens de la tech. ●

*Pascal Husting est associé de l’ONG SteelWatch et co-coordonateur de l’Initiative pour un devoir de vigilance



Emile Weber / Pony.ai

In der Gemeinde
Lenningen fahren drei
Pony.ai-Testwagen

„Window of Opportunity“

IIII Stéphanie Majerus

Der Hype um das autonome Fahren hat sich in diesem Jahr weiter beschleunigt – Automagazine, Tech-Blogs und PR-Broschüren verkünden, man befinde sich in einem Schlüsseljahr. Im Januar meldete das unabhängige Portal *IDTechEx*, Daten von Waymo würden darauf hindeuten, dass dessen autonomen Fahrzeuge im Straßenverkehr sicherer seien als Autos mit menschlichen Fahrern: Über eine Distanz von mehr als 22 Millionen Meilen verzeichneten sie 84 Prozent weniger Airbag-Auslösungen und 73 Prozent weniger Unfälle mit Verletzungsfolgen als der durchschnittliche menschliche Fahrer. (Die Vergleichswerte sind allerdings nur bedingt aussagekräftig, da fahrerlose Autos deutlich langsamer unterwegs sind als gewöhnliche Verkehrsteilnehmer. Zudem gewähren die Unternehmen bislang keinen transparenten Einblick in ihre Datenerhebung.)

Ende Oktober erklärte Mobilitätsministerin Yuriko Backes (DP), sie vertraue mit Blick auf die „vielen schweren Verkehrsunfälle“ darauf, dass autonom fahrende Autos „zur Sicherheit auf unseren Straßen beitragen“ können. Mehr noch: Die Regierung wolle Luxemburg zu einem Pionier im autonomen Fahren entwickeln. Vor drei Wochen gab Backes gemeinsam mit DP-Wirtschaftsminister Lex Delles eine Pressekonferenz, auf der sie die Strategie „Automatisiert Fahren 2028“ vorstellten. Delles bekräftigte, man verfolge die Vision, als erstes europäisches Land automatisiertes Fahren landesweit zu erlauben.

Vorige Woche erklärte der Computerwissenschaftler Raphael Frank im *Tageblatt*, dass selbstfahrende Fahrzeuge jedoch so bald noch nicht ohne menschliche Überwachung auskommen würden. Über ein „Remote Control Center“ werde per Internet auf Level-4-automatisierte Autos zugegriffen, beispielsweise Robotaxis – vor

allem, wenn „etwas sehr Eigenartiges passiert, meistens bei sehr niedriger Geschwindigkeit“, so der Professor von der Uni.lu. In europäischen Städten mit ihren engen Gassen kann das schnell vorkommen: Schlecht markierte Parkplätze, temporäre Absperungen sowie Fußgänger und Radfahrer, die unvorhersehbar agieren, können die Fahrzeug-Sensoren verwirren. Aber Taxifahrer durch vor dem Computer sitzendes Personal zu ersetzen – rechnet sich das? Welche Skalierung wird künftig lukrativ sein? Eine ab zehn Taxis, die von einer Person überwacht werden? Ist das realistisch? Auf die Anfrage, ob er Auskunft über diese Berechnungen geben könne, antwortete Professor Frank, diese Woche fehle ihm dafür die Zeit. Sein Team, das dem 360Lab und dem SnT (Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust) der Uni angehört, forscht im Rahmen des Projektes Ubix (Ubiquitous and Intelligent Systems) an KI-Anwendungen für die sogenannte „intelligente Mobilität“. Seit 2022 testet die Forschergruppe auf dem Kirchberg selbstfahrende Fahrzeuge. Die dabei entwickelte Software stellen die Forscher *open source* zur Verfügung.

Dass die Regierung Robotaxis und ähnliche Technologien als Chance betrachtet, kommunizierte CSV-Premier Luc Frieden prominent im Januar im *RTL-Neijorschinterview*. Er sehe viele Vorteile im „autonomous Fahren“, sagte der Premier in einer Mischung aus Luxemburgisch und Englisch. Mit dieser Aussage wollte er zugleich die Befürchtungen von Uni-Rektor Jens Kreisel entkräften, der in einem Einspieler meinte, angesichts der anstehenden KI-Entwicklungen könne sich die Demokratie als „recht fragil“ erweisen. Diese Woche postete der Kalifornien bereisende Premier: „On a @waymo self-driving ride in San Francisco today – 100% smooth and 100% driverless.“

Ein weiterer Vorteil könnte darin liegen, dass autonome Fahrzeuge im ländlichen Raum eine personalisierte Beförderungsdienstleistung ermöglichen – eine Lösung, die einen Verzicht auf das eigene Auto erlaubt und wenig genutzte Buslinien überflüssig macht

Bereits 2024 hatte das in Kalifornien und Guangzhou ansässige Mobilitätsunternehmen Pony.ai mit DP-Wirtschaftsminister Lex Delles eine Absichtserklärung unterzeichnet: Das Unternehmen werde in Forschung sowie in den Einsatz autonomer Fahrzeuge in Luxemburg investieren. Laut Pressemitteilung schätze CEO James Peng das vereinfachte regulatorische Umfeld und die starke staatliche Unterstützung für innovative Technologien hierzulande.

Außenminister Xavier Bettel (DP) wollte weitere Firmen ins Land holen. Im März dieses Jahres war er als „Reesender“ unterwegs – wie er sich

selbst gern bezeichnet –, um die Dienstleister selbstfahrender Autos Waymo und Zoox (ein Tochterunternehmen von Amazon) zu besuchen. Auf Instagram postete er ein Video, in dem er auf dem Rücksitz eines selbstfahrenden Jaguar durch San Francisco fährt: „Autonome Mobilität wird auch in Europa Realität werden – es ist an der Zeit, in die Zukunft zu investieren!“ In der hiesigen Presse wurde später bekannt, dass Waymo einer Einladung nach Luxemburg nicht gefolgt war – der rechtliche Rahmen sei zu unsicher. Seit März aber fahren im Rahmen eines Projekts mit dem Unternehmen Emile Weber drei weinrote Testwagen von Pony.ai mit der Aufschrift „Wissenschaftlicher Versuch“ in der Gemeinde Lenningen. Luxemburg ist mittlerweile das europäische Hauptquartier von Pony.ai – es hat ein Auto-Ökosystem etabliert, in dem Forschung, Entwicklung, Tests und lokale Partnerschaften Hand in Hand gehen sollen. Hat man dem Tech-Player hierfür Geld in die Hand gedrückt? „Pony.ai krut bis elo keng finanziell Hëllef oder weider steuerlech Virdeeler“, antwortete das Wirtschaftsministerium diese Woche dem *Land*. Das Unternehmen schätze vielmehr, dass es einen Testrahmen zur Verfügung hat, der es erlaube, „auf seine Entwicklungsbedürfnisse einzugehen“.

Und warum hat sich Emile Weber auf eine Kooperation mit dem Tech-Unternehmen eingelassen? „Als führendes Mobilitätsunternehmen mit der nötigen Erfahrung“ sei man in Kontakt mit Pony.ai gebracht worden, erklärt Pressesprecher Luc Miller auf *Land*-Nachfrage. Man führe derzeit eine Lern- und Testphase durch; wirtschaftliche Ergebnisse erwarte man nicht unmittelbar. Später jedoch sollen die Erkenntnisse aus dem lokalen Kontext im besten Fall „wirtschaftlich und operativ nachhaltig“ sein. Analysiert werde das Potenzial für bestimmte Einsatzbereiche – etwa kurze Transferstrecken zwischen Bahnhöfen und



Die Regierung will Luxemburg als Pionier im automatisierten Fahren verkaufen. Derweil stehen noch ein paar Baustellen an

Industriegebieten, lokale Zubringerstrecken oder kurze Taxifahrten, die durch automatisierte Fahrten rentabler werden könnten. „Et ass awer net virgesinn, eis Chauffeuren duerch esou Technologien zersetzen“, versichert das Unternehmen aus Canach. Vielmehr wolle man das Mobilitätsangebot erweitern.

Neben Pony.ai hat auch Ohmio Automotion, ein Hersteller selbstfahrender Shuttlebusse mit Wurzeln in Australien und Neuseeland, ein Standbein in Luxemburg. Mit den CFL betreibt das Unternehmen seit 2023 im Rahmen eines dreijährigen Forschungsprojekts einen autonomen Shuttlebus auf einer Zubringerlinie zwischen dem Bahnhof Belval und dem Universitätscampus. Das Wirtschaftsministerium erklärte dem *Land* diese Woche, man verfolge mit dem Fokus auf selbstfahrende Technologien das Ziel, dass Unternehmen hier ihr europäisches Hauptquartier eröffnen und KI-Expert/innen nach Luxemburg bringen. Das Knowhow aus diesem Bereich befruchte zugleich Felder wie Cybersicherheit und Datenökonomie; kurzum, man sehe ein „Window of Opportunity“. Als Plattform, um Investoren und Talente anzuziehen, könnte der AutoMobility Campus in Bissen dienen.

Was für ein Privatunternehmen lukrativ sein kann, ist nicht unbedingt sinnvoll für die europäischen Bürger. Eurostat berechnete 2020, dass europaweit etwas mehr als zehn Millionen Menschen im Transportwesen beschäftigt sind; davon sind 35 Prozent Bus- und LKW-Fahrer, 19 Prozent Fahrer von PKW und Kleintransportern. Es sind eher geringqualifizierte Arbeitskräfte, die nicht ohne Weiteres umgeschult werden können. Angesichts dieses Problems wollten sich Yuriko Backes und Lex Delles bei der Pressekonferenz Mitte Oktober proaktiv zeigen: Sie hätten sich bereits mit den Gewerkschaften getroffen, um

zu unterstreichen, dass man eine „sozial gerechte Transition“ hin zu diesen Technologien gestalten wolle. Paul Glouchitski vom LCGB sagte vor zwei Wochen im *Quotidien*, man könne „den Fortschritt nicht aufhalten“. Gemeinsam mit dem OGBL analysiere man, welche Chancen und Risiken bevorstehen.

Dollars und Euro fließen ohnehin noch keine. Vor einer Woche ging Pony.ai in Hongkong an die Börse und erwartete daraus einen Milliardenzuwachs an Kapital. Der Erfolg blieb jedoch aus. Investoren zögern – die USA wollen chinesische Anbieter stärker regulieren, und Pony.ai ist weit davon entfernt, profitabel zu sein. Obwohl seine neueste Generation von Robotaxis 70 Prozent weniger kostet als die vorherige und seit Sommer in Shenzhen und Guangzhou rund um die Uhr Robotaxis fahren. Auch andere Robotaxi-Unternehmen wie Waymo in den USA haben bislang keinen Cent Gewinn verbucht. Sollte der chinesische Staat zudem entscheiden, die Branche nicht mehr massiv zu subventionieren, dürfte das erhebliche Auswirkungen auf den Markt haben.

François Bausch, ehemaliger grüner Mobilitätsminister, begrüßt die vor drei Wochen vorgestellte Strategie „Automatisiert Fahren 2028“. Denn „déi Entwécklung kënnt sécher“, analysiert er. Während seiner Zeit als Minister habe er Technologieunternehmen besucht, die ein breiteres kommerzielles Angebot an selbstfahrenden Fahrzeugen bis 2030 vorausgesagt hätten. Es sei lobenswert, dass Yuriko Backes und Lex Delles einen juristischen Rahmen ausarbeiten – „mir müsse lo do virukommen, well d’USA a China hunn aktuell grouss Avancen“.

Insbesondere die Frage nach der Haftung bei einem Unfall muss gesetzlich geklärt werden. Haftet der Supervisor, der Hersteller oder jemand

anderes? In den USA ist der Anbieter des Dienstes haftbar; gemeinsam mit einem Versicherungsunternehmen muss er zuvor festlegen, unter welchen Umständen dieses für Körperverletzungen und Sachschäden aufkommt. Für die Level-4-Automatisierung soll in Luxemburg in einer ersten Phase ein Rahmen zur Verfügung stehen, in dem die Fahrzeuge in fußgängerfreien Zonen – etwa auf Autobahnen – unterwegs sein dürfen, mit maximal 60 Stundenkilometern. Der Gesetzesentwurf soll 2027 zur Abstimmung kommen.

Wenn Lex Delles und Yuriko Backes jedoch ankündigen, Luxemburg werde sich als Frontrunner kommerzieller Angebote im Bereich selbstfahrender PKW etablieren, darf man das als großspurig bezeichnen: Baidu will bereits 2026 seine Robotaxis nach Deutschland und London bringen, meldete das *Handelsblatt* vergangene Woche. In der Schweiz führt der Internetgigant ebenfalls schon Tests durch, wie *Bloomberg* berichtete. Auch Waymo plant, auf den europäischen Markt zu drängen – den Startschuss dazu wird das Unternehmen aber nicht in Luxemburg geben.

Die Ambitionen fielen vor sechs Jahren noch deutlich europäischer aus. Im April 2019 wurde die Presse zum „Cross-Border Project Day“ nach Schengen eingeladen, wo ein grenzüberschreitendes Testfeld für autonomes Fahren eingeweiht wurde. Man müsse „selbstbewusst als europäischer Wirtschafts- und Industriestandort auftreten“, sagte der deutsche Verkehrsminister bei der Einweihung gegenüber *RTL*. Mitinitiiert wurde das Projekt vom 360Lab, das von Professor Raphael Frank geleitet wird. Die Anfrage, ob er Auskunft über die Forschungsergebnisse dieses transnationalen Projekts geben könne, beantwortete er nicht, sodass unklar bleibt, welche Befunde gesammelt wurden. Auf *Google Scholar* lassen sich Publikationen von Frank zu autono-

men Fahrzeugen und deren Wahrnehmungssensorik finden, aber anscheinend keine, die auf die in Schengen initiierte Forschung eingehen.

Welchen Einfluss die Selbstfahrenden auf den Stau haben werden, ist ebenfalls offen. Das *Tageblatt* hatte das 360Lab vergangene Woche nach einer Einschätzung gefragt. „Es hängt davon ab“, antwortete Raphael Frank. Eine Technologie, die darauf abziele, einen Fahrer zu ersetzen, bringe den Stau nicht zum Verschwinden. Ginge es jedoch darum, Mobilität als Service neu zu denken und Fahrzeug-Besitzer durch Fahrzeug-Nutzer auszutauschen, dann, so Frank, könne „die Gesamtzahl der Fahrzeuge reduziert“ werden. Er könne sich ein Modell vorstellen, in dem „die Leute einen festen Betrag im Monat bezahlen und dann so viel Mobilität nutzen können, wie sie brauchen“. Laut Studien des Verkehrssoziologen Andreas Knie liegt der derzeitige Besetzungsgrad von Autos bei knapp über einer Person, die Betriebszeit bei unter einer Stunde pro Tag. Autos sind damit weit davon entfernt, ausgelastet zu sein. Ob Robotaxis dem entgegenwirken werden, muss sich zeigen. Ein weiterer Vorteil könnte darin liegen, dass autonome Fahrzeuge im ländlichen Raum eine personalisierte Beförderungsdienstleistung ermöglichen – eine Lösung, die einen Verzicht aufs eigene Auto erlaubt und wenig genutzte Buslinien überflüssig macht.

Vielleicht sind Robotaxis morgen noch keine Realität, wenngleich 2025 als Schlüsseljahr markiert wurde. Denn hochtrabende Prophezeiungen hat die Tech-Branche schon mehrfach herausposaunt: 2014 versprach Tesla-CEO Elon Musk, dass Tesla-Fahrzeuge innerhalb von sechs Jahren zehn Mal sicherer als von einem Menschen gelenkte Autos sein würden. Ein Jahr später behauptete er: „Wir werden in etwa zwei Jahren vollständige Autonomie haben.“ ●

FOMO Bubble

IIII Georges Canto

Une bulle de l'intelligence artificielle aurait gonflé, notamment à cause de la peur de rater quelque chose



Luc Frieden cette semaine dans les jardins botaniques sous serres d'Amazon à Seattle

Dans une interview à chaîne *CNBC* le 28 octobre, Bill Gates, à la parole habituellement rare et mesurée, s'est inquiété de l'existence d'une « bulle de l'IA », comparable à celle d'Internet dans les années 1990, dont l'explosion lui a laissé de très mauvais souvenirs. D'autres « voix autorisées », venues de la *tech* comme Luc Julia, co-fondateur de Siri, mais aussi de la banque comme Jamie Dimon, PDG de J.P. Morgan Chase, ou encore Esther Duflo, prix Nobel d'économie en 2019 ont exprimé les mêmes craintes. Elles ont été relayées par le FMI, en septembre et en octobre. Dès la première semaine de novembre, on a pu croire à l'écatement de la bulle, avec un décrochage de cinq pour cent de l'indice Nasdaq 100, qui a fait perdre, selon le *Financial Times*, près de mille milliards de dollars de capitalisation boursière aux principaux acteurs du secteur, dont les deux tiers au détriment des seules Nvidia et Microsoft. Est-ce le début de la glissade ?

Les grandes sociétés cotées, en lien plus ou moins direct avec l'IA, sont devenues les chouchous des marchés financiers, surtout aux États-Unis puisqu'elles sont toutes américaines. En un an, le cours de Nvidia a augmenté d'un tiers (sur trois ans il a été multiplié par 15,4) et celui d'Alphabet de soixante pour cent. La progression a été moindre, mais néanmoins soutenue chez Apple et Microsoft qui ont gagné autour de vingt pour cent. Leur valorisation a ainsi atteint des niveaux inédits. Le 29 octobre, la capitalisation d'Apple franchissait la barre des 4 000 milliards de dollars. Microsoft l'avait passée trois mois plus tôt. Le lendemain, Nvidia, une société moins connue du grand public, devenait la première capitalisation mondiale avec plus de 5 000 milliards de dollars, à peine quatre mois après s'être hissée au-dessus des 4 000 milliards. Il faudrait ajouter à ce palmarès les innombrables start-ups non cotées, au premier rang desquelles OpenAI, créatrice de ChatGPT, valorisée 500 milliards de dollars, soit une fois et demi plus que le géant mondial du luxe LVMH.

Tous les ratios habituellement utilisés par les boursiers montrent une surévaluation des valeurs technologiques. Ainsi, celles qui composent l'indice Nasdaq 100 (qui a pris environ vingt pour cent en un an, contre 13,5 pour cent pour le S&P 500 plus généraliste) présentaient sur longue période un PER (*Price Earning Ratio*) de 24 environ, ce qui signifie que le cours de l'action représente 24 fois les bénéfices estimés. Début novembre 2025, il est en moyenne de 38. Microsoft a un PER estimé de 36,4, Apple de 36 et Amazon de 34, tandis que celui de Nvidia frôle les 63 !

Ces sociétés mènent la danse de l'IA, en étant les principaux fournisseurs de matériels (les puces), d'infrastructures (les data centers), de logiciels et d'espace de stockage dans le *cloud*. À cause de la rapide diffusion de cette technologie « de rupture », elles doivent faire face à une demande finale qui, dans certains cas, est même difficile à satisfaire, comme on le voit

dans le stockage de données en ligne. Forte activité et perspectives de profit sont des critères appréciés par les investisseurs qui se ruent sur ces valeurs depuis l'arrivée de ChatGPT en novembre 2022. En même temps ils ne cachent plus leur inquiétude, nourrie des doutes sur la manière de rentabiliser dans un délai raisonnable des investissements colossaux. Selon la banque suisse UBS, en 2025 les dépenses liées à l'IA devraient atteindre 375 milliards de dollars et dépasser 500 milliards en 2026, seulement pour les États-Unis, des chiffres rendus rapidement obsolètes par les annonces constantes de nouveaux projets. La construction de data centers et des infrastructures électriques pour les alimenter (en 2025 Microsoft leur aura consacré 80 milliards de dollars et Alphabet 75) booste le PIB américain et compense les effets négatifs des décisions trumpiennes.

Les investissements sont d'autant plus importants qu'ils doivent être renouvelés fréquemment, en raison notamment de la rapide obsolescence des processeurs, de nouvelles puces apparaissant tous les 12 à 24 mois. Les investissements sont financés, pour moitié, sur les réserves de trésorerie : entre 2023 et 2025 la « consommation de liquidités » des *Magnificent Seven* (les cinq GAFAM auxquelles on ajoute Nvidia et Tesla) a doublé, à 385 milliards de dollars. Le reste est financé en crédits classiques (140 milliards en 2025 selon Goldman Sachs) et surtout par émissions d'obligations. Depuis le début 2025, elles en ont émis pour 200 milliards de dollars, soit le quart des levées obligataires privées. Fin octobre, Meta a réalisé la plus grosse émission de dette d'entreprise en 2025 : trente milliards de dollars sur des durées de cinq à quarante ans. Les marchés étaient prêts à lui prêter quatre fois plus. Au même moment, l'éditeur de logiciels Oracle a levé 18 milliards, tandis qu'Alphabet a placé pour 22 milliards de dollars début novembre, sur des échéances allant de trois à cinquante ans, avec un taux généreux.

Pour savoir si ces dépenses pharaoniques pourront être rentabilisées, il faut s'intéresser à la demande finale, celle des particuliers comme celle des entreprises. Les particuliers sont très nombreux à utiliser l'IA dans leur vie quotidienne, surtout dans les pays développés. Le seul ChatGPT compte, trois ans seulement après son lancement, 800 millions d'utilisateurs hebdomadaires sur la planète, soit dix pour cent de la population mondiale. Mais les usages personnels de l'IA, tels qu'assistants vocaux, *chatbots*, génération d'images ou de textes, ou encore outils de recommandation (musique, séries TV, achats et parfois vie sentimentale) restent assez simples au regard du potentiel des outils existants. Ce qui a pour conséquence que la très grande majorité des utilisateurs se satisfont de versions gratuites, souvent jugées suffisantes pour un usage occasionnel ou modéré. Seulement environ cinq pour cent des particuliers, surtout parmi les plus jeunes (Génération Z) acceptent de payer pour des fonctionnalités IA avancées.

La « faible monétisation » actuelle des services d'IA aux particuliers laisse une large marge de progression, sans pour autant qu'une tendance claire se dégage quant à la manière de mieux les rentabiliser. Du côté des entreprises, les choses se présentent mieux, a priori. Elles sont proportionnellement plus nombreuses que les particuliers à utiliser l'IA. Dans l'UE, le taux d'adoption est d'environ cinquante pour cent, avec de grandes disparités selon le secteur, la taille et le pays d'implantation. D'ici à 2030, l'usage de l'IA pourrait être généralisé. De plus, l'acquisition est la principale voie d'accès aux technologies d'IA, plutôt que le développement interne ou d'autres modalités gratuites. Plus de sept entreprises utilisatrices sur dix se fournissent en logiciels ou systèmes d'IA via des achats de licences ou des abonnements.

Mais un gros écart persiste entre les promesses de l'intelligence artificielle et ses résultats concrets. Fin septembre 2025, le cabinet américain Oliver Wyman a révélé les principaux résultats d'une étude sur l'intégration de l'IA dans les stratégies des entreprises. Parmi celles qui travaillent avec l'IA, les deux tiers sont encore dans une phase d'exploration. Quarante pour cent des dirigeants déclarent qu'ils ne voient pas d'effet tangible, contre dix à quinze pour cent qui commencent à en percevoir les effets. « Il n'y a pas d'effet waouh » selon le cabinet, qui juge encore plus inquiétant que sur 5 000 cas d'usage recensés, vingt seulement ont un impact réel. Deux mois plus tôt, en juillet 2025, l'équipe NANDA (Networked Agents And Decentralized Architecture) du MIT avait publié un document intitulé « The GenAI Divide : State of AI in Business 2025 » qui repose sur 500 entretiens avec des dirigeants et cadres et sur l'analyse de plus de 300 cas de déploiement de projets d'IA générative en entreprise. Il en ressort que seulement cinq pour cent des projets entraîneraient un effet positif sur les revenus des entreprises, ce qui signifie que 95 pour cent échouent, en n'arrivant pas à avoir un impact financier tangible.

Cette étude confirmait les résultats d'une étude publiée par IBM en mai 2025. Il y apparaissait d'abord que seulement seize pour cent des projets mis en place étaient déployés à l'échelle de toute l'entreprise. Mais le principal résultat était que les trois-quarts des entreprises engagées dans l'IA n'avaient pas atteint le retour sur investissement prévu. La cause principale est la précipitation. En voulant développer rapidement des solutions à base d'IA, de peur de se faire distancer par les concurrents (la fameuse *Fear Of Missing Out*) beaucoup d'entreprises se sont lancées dans une « course à l'aveugle » sans connaître tous les tenants et les aboutissants qu'un tel projet. Près des deux-tiers des dirigeants interrogés ont reconnu que le risque de rester à la traîne « les pousse à investir dans certaines technologies avant même d'avoir une compréhension claire de ce qu'elles apportent à l'entreprise ».

Face à ces difficultés de nombreuses entreprises pourraient être amenées à réduire leur demande, d'autant que les derniers modèles d'IA comme GPT-5 ont déçu, ce qui affecterait inévitablement la rentabilité de leurs fournisseurs, et celle des fournisseurs de leurs fournisseurs. Certains experts se veulent rassurants en notant que, contrairement à ce qui s'était passé à la fin des années 90, les grands acteurs de l'IA sont rentables (à l'époque, Amazon par exemple avait dû attendre neuf ans avant de dégager un premier bénéfice annuel). Mais ce constat est en trompe-l'œil. Parmi les grandes sociétés actives dans l'IA, seule Nvidia est très spécialisée, les autres, comme Apple, Amazon ou Meta ayant d'autres sources de revenus qui maintiennent un « étiage de profits ». En revanche, les start-ups non cotées, même de bonne taille, ont un vrai problème de rentabilité : selon le *Financial Times*, OpenAI aurait perdu huit milliards de dollars au premier semestre 2025, et pourrait en perdre autant au second malgré un chiffre d'affaires en forte hausse.

Les investisseurs savent se montrer patients. Mais si les résultats ne suivent pas, ils pourraient se détourner des actions liées à l'IA. En mars 2000, l'écatement de la bulle Internet a fait perdre à l'indice Nasdaq près de 80 pour cent de sa valeur en l'espace de 18 mois. La destruction de valeur au détriment des investisseurs s'était traduite par une crise durable de confiance dans le secteur des technologies en particulier et dans les marchés financiers plus généralement. Il a fallu exactement quinze ans au Nasdaq pour retrouver son niveau de mars 2000, là où le Dow Jones moins spécialisé n'a mis que six ans et demi. Aujourd'hui, si personne ne semble croire à un tel scénario, une possible correction de quinze à vingt pour cent des cours des acteurs de l'IA est souvent évoquée, après celle de début novembre. Mais comme la valeur totale des Sept Magnifiques représente près de la moitié de celle des sociétés qui constituent l'indice S&P 500, la plus forte concentration observée depuis plus de cinquante ans, l'impact financier global pourrait être significatif, avec des conséquences délétères pour l'économie réelle, en raison de la dépendance des États-Unis (et par contrecoup du monde entier) aux investissements en IA. ●



« Cercle de la félicité »

IIII Frédéric Braun

L’architecte Léon Krier a marqué son temps. Sa veuve espagnole, Irene Krier, revient sur la personnalité de ce créateur intransigeant et complexe

D’Land : Léon Krier est mort à Palma de Mallorca le 17 juin. Comment décririez-vous ses derniers mois ?

Irene Krier : Tout est arrivé très soudainement. Il avait bien quelques douleurs, mais elles étaient passagères et je ne m’en étais pas trop inquiétée. Il n’aimait pas aller chez le médecin. Il détestait les hôpitaux. Pas seulement pour ce qu’ils représentaient, mais aussi d’un point de vue esthétique... Il ne supportait pas la laideur. Malgré tout, quand on a fini par aller chez le médecin, parce qu’il se sentait de plus en plus fatigué, le diagnostic est tombé (un cancer, ndlr). Pendant deux semaines, on a tout essayé : examens, consultations, analyses... même à Barcelone, chez un grand spécialiste mondial. Son frère et sa sœur venaient de mourir après de longues souffrances et des traitements terribles. Il a choisi de ne pas revivre cela. Comme il disait souvent, à quoi bon « être torturé en plus d’être ruiné pour avoir le même résultat, seulement plus tard, et dans la douleur ? ».

C’était un homme de l’absolu ?

Il avait toujours eu, d’une certaine façon, une vision assez pessimiste de la vie. Pour lui, chaque jour devait être parfait. Il parlait aussi beaucoup de ce qu’il appelait son « cercle de la félicité » où rien ne devait troubler l’harmonie : ni les affaires, ni les gens, ni les lieux. Tout devait être beau et bien. Il disait : « Je veux être célèbre, mais pas trop. Juste assez pour qu’on me laisse faire ce que je veux. » Il voulait avoir assez d’argent pour vivre librement, voyager, créer, mais pas au point d’être accablé par les complications que la richesse peut apporter. Et il a su, avec une sagesse rare, préserver cet équilibre si difficile à atteindre.

Vous veniez souvent au Luxembourg ?

Nous partagions notre temps entre Luxembourg et Palma, mais son travail l’appelait souvent ailleurs, ce qui nous faisait voyager la plupart du temps. Je crois qu’il avait été un peu déçu par le tournant qu’avait pris la ville. Pourtant, c’était celle qu’il aimait le plus, « la plus belle », disait-il. Avec sa situation topographique à la fois dramatique et magnifique. Il avait aussi beaucoup d’estime pour les Luxembourgeois. Vous êtes, je trouve, des gens d’une grande bienveillance, chaleureux et vraiment sympathiques.

N’était-il pas dans une opposition contre la société luxembourgeoise ?

Contre les architectes, peut-être. Parce qu’il trouvait qu’ils avaient fait preuve de mauvaise foi envers lui. Il était profondément convaincu que ce qu’il faisait, lui, était plus juste que l’architecture industrielle, et il pensait que c’était évident pour tout le monde. Son premier choc a été de réaliser que ce n’était pas le cas. Sa résistance était donc dirigée contre l’architecture moderniste, devenue selon lui une mode dictée par l’industrie. Les architectes travaillaient selon des structures dominantes, des coffrages, des catalogues de matériaux : tout était standardisé. Ils avaient oublié l’urbanisme. Les bâtiments ne sont pas là pour faire des déclarations individuelles, mais pour structurer l’espace public. Finalement, il avait adopté une attitude presque résignée : « Je sais ce qui serait mieux pour vous, mais si vous ne voulez pas, tant pis pour vous. » C’était sa façon à lui de se consoler. Mais il n’en voulait jamais à personne, et c’est ça qui était magnifique.

[...]

[Suite de la page 13]

Est-ce que c'était un homme seul ?

Pas vraiment. Il n'avait pas vraiment besoin de beaucoup de gens, parce qu'il avait moi, son piano, et son travail. La musique et son travail, c'était déjà sa compagnie. La famille, certes, mais à distance. Même avec ses grands amis, il ne communiquait pas beaucoup. Il était toujours plongé dans ses pensées, ses recherches, ses projets... Il disait que sa profession était la meilleure du monde. Pour s'amuser, son meilleur passe-temps, c'était de travailler, de résoudre des problèmes. Et il était très généreux. N'importe qui pouvait lui demander quelque chose, et il le faisait sans jamais demander à être payé. Il était très convivial, mais il ne cherchait pas vraiment les contacts. En revanche, quand une rencontre se produisait, il pouvait être absolument charmant.

Il travaillait comment ?

D'habitude, sur une simple feuille A4. Il n'a jamais possédé de bureau d'architecte. Où qu'il aille, il s'entourait d'équipes locales, de consultants sur place. Ainsi, il n'avait ni contraintes, ni responsabilités administratives, ni entraves : aucune « liability », comme il disait. Petit à petit, il formait ses collaborateurs, qui eux-mêmes devaient former promoteurs, constructeurs ou ouvriers. Ainsi, sur des projets qui duraient des années, il conservait les mêmes équipes et donc l'expertise acquise. Pour lui, le rêve était de pouvoir travailler avec la liberté totale de créer ce qu'il voulait, sans contraintes, comme dans le cas de Cayalá, où la famille propriétaire de la terre assurait l'indépendance financière nécessaire. Car d'habitude, les développeurs doivent avancer vite pour rembourser leurs intérêts au plus vite, ce qui limite la qualité de leur travail.

Est-ce pour cela qu'il aimait travailler pour les élites, en l'occurrence sur le Poundbury (extension néoclassique de Dorchester) du Prince de Galles ?

Il ne choisissait pas de travailler uniquement pour des élites. Ce sont plutôt les élites qui faisaient appel à lui. Mais lui, il n'était pas élitiste. Il admirait les élites anciennes, conscientes de l'importance des valeurs symboliques de l'architecture. Aujourd'hui, c'est différent. Les élites accèdent souvent au pouvoir uniquement par l'argent. Elles n'ont, pour beaucoup, ni le goût, ni la culture, ni la conscience de l'importance de certains aspects fondamentaux de l'architecture et de la ville. Pour lui, l'esthétique d'un lieu n'avait rien à voir avec une mode quelconque.

Il était très proche du roi Charles III ?

Ils s'estimaient beaucoup et avaient vraiment partagé, à l'époque, la lutte contre tous pour bâtir leur ville modèle, Poundbury. Cela étant, on n'est pas de leur classe et il faut le garder en tête. Mais je crois que si Charles l'aimait beaucoup, c'est parce que Léon se comportait à sa hauteur. Personne ne lui disait la vérité, et Léon lui faisait part de ses critiques avec franchise. Pour son anniversaire et pour Noël, nous recevions toujours une carte adressée à lui et à moi, signée du roi, à laquelle nous ré-

pondions chaque fois. Nous nous voyions deux fois par an, lors des visites de chantier à Poundbury. Et quand Charles est devenu roi, Léon a été le seul membre de l'équipe invité à son couronnement. Par la suite, le roi l'a convié, avec ses plus proches collaborateurs, à prendre le thé au château de Windsor. Il leur a montré sa nouvelle demeure. Je pense que c'était sa manière d'indiquer à son entourage les personnes auxquelles il voulait donner un accès privilégié. Quand Léon est tombé malade, il a voulu, un moment, lui écrire : « Maintenant, moi aussi, je suis malade. » Mais lorsqu'il a su que sa maladie était incurable, il s'est ravisé : « Je ne peux tout de même pas lui écrire que je meurs. » Après sa mort, j'ai reçu de magnifiques fleurs du roi Charles, accompagnées d'une lettre très émouvante. Il y écrivait que Léon allait énormément lui manquer, et qu'il ne trouverait jamais quelqu'un comme lui.

Vous êtes historienne de formation. Vous avez rencontré Léon Krier en quelle année ?

Nous nous sommes rencontrés en 1976, lorsqu'il a donné une conférence à Palma de Majorque, à l'Ordre des architectes. À l'époque, je participais à des projets de réhabilitation urbaine en Espagne, avec l'idée de maintenir les habitants en place, pas seulement une coquille vide, afin de préserver l'essence même des lieux. Il fallait savoir, par exemple, combien d'équipements ou d'infrastructures existaient pour la population locale, ou encore analyser les typologies architecturales historiques et autochtones de la ville. Léon a toujours été guidé par des concepts sociaux. Pour lui, la structure des rues et des villes représentait l'espace public, qui constituait la base même de la démocratie. C'est ce qui permettait aux gens de se rencontrer physiquement, de se mélanger, indépendamment de leurs croyances, de leur âge ou de leur classe sociale. Il a fait le lien entre ce qu'on appelle en anglais le *public space* et le *common good*. Pour lui, c'était exactement le domaine public, la structure physique qui permettait ou empêchait que ces échanges sociaux aient lieu.

Vous aviez épousé le réalisateur américain Whit Stillman et collaboré avec lui sur sa célèbre trilogie.

Oui. Avec Whit, notre approche pour entrer dans le monde du cinéma était complètement amateur. Il avait vendu notre appartement et obtenu un peu d'argent, qu'il a investi dans l'écriture de son scénario. Il l'avait rédigé alors que je travaillais encore à la télévision espagnole à New York, où j'étais éditeur de postproduction. Mon rôle consistait surtout à gérer les images. Puis mon mari américain a décidé de réaliser lui-même son film. J'ai dit immédiatement : « Oui, vas-y, faisons-le ! »

Et ce film, c'était *Metropolitan*...

Metropolitan, en effet. Moi, je m'occupais de chercher les lieux de tournage et tout ce que l'on pouvait obtenir gratuitement: des robes, des habits, et surtout des décors. Pour les appartements, il fallait d'abord convaincre les propriétaires. Parfois, il fallait improviser avec ce que nous avions. Ma belle-mère possédait un rouleau de tissu de Damas très joli : je devais recouvrir deux sièges pour aller avec un sofa. Le lendemain, tout devait être remis en place. Whit était ravi d'être lié à Léon, malgré notre divorce et mon mariage avec lui. Il a souvent

Il ne choisissait pas de travailler pour les élites. Les élites faisaient appel à lui

parlé de lui sur les réseaux sociaux. Encore récemment, il a partagé l'annonce de la messe commémorative qui a eu lieu à l'église Saint-Michel le 25 octobre dernier, retransmise en ligne. Léon voulait une voix féminine accompagnée de musique, et c'est exactement ce que nous avons obtenu. La chanteuse, Annabelle Cardron, est la fiancée de Liam O'Connor, l'un de ses jeunes assistants au début du projet de Poundbury. Quand Léon était déprimé par toutes les critiques liées à Albert Speer (le scandale autour de la publication d'une monographie sur l'architecte nazi, ndlr), Liam venait chaque matin et lui demandait : « Qu'est-ce qu'on va faire ? Qu'est-ce qu'on a à faire ? » Le programme musical était en grande partie celui que Léon avait préparé avec la chanteuse. Léon avait rêvé d'être musicien et possédait de grandes compétences, surtout dans le domaine visuel et musical.

Avait-il des enfants ?

Il disait toujours : « Heureusement que je n'ai pas d'enfant ». Pourtant, il découvrait les enfants à travers mes petites filles. Il n'avait jamais voulu avoir d'enfant ni fonder une famille. Et pourtant, il les observait avec une grande attention. Depuis l'arrivée de la plus âgée, c'est comme s'il découvrait les enfants. Il répétait : « Mais tous les enfants sont beaux ». Il aimait les enfants, non seulement pour leur beauté, mais aussi pour leur intensité, leur clarté et leur franchise. Il se plaçait à leur hauteur, dans une relation d'égal à égal, sans se soucier du fait qu'ils étaient encore petits et parfois hors de toute logique. Cela étant, il n'avait pas à supporter leurs pires moments (rires).

Réfléchissait-il parfois à l'héritage qu'il allait laisser derrière lui ?

Il avait le sentiment d'avoir déjà accompli beaucoup et pensait qu'il était temps de laisser la nouvelle génération prendre le relais. Le vrai problème aujourd'hui, disait-il, réside dans les régulations, les assurances et le financement. Chaque étape est bloquée par des règles contradictoires. Si ce n'est pas conforme aux normes, l'assurance ne couvre pas ; et sans assurance, la banque ne finance pas. Pour lui, la lutte devenait surtout politique : la tension entre grande et petite échelle, entre grandes capitales et petits entrepreneurs, et la lourdeur bureaucratique de l'investissement. Léon trouvait étonnant que la profession ait longtemps conservé, à travers les écoles d'architecture, un monopole strictement moderniste sur l'idéologie et le style. Il se réjouissait maintenant que les jeunes sachent exactement quoi faire. ●



Ciudad Cayalá
au Guatemala,
une ville pensée
par Léon Krier

Lleance CC

Tout ira mal, ne t’en fais pas

IIII Jeff Schinker

Une fois l’agitation de la rentrée littéraire retombée, restent les prix littéraires décernés aux quelques happy few – alors que les 480 romans restants risquent de tomber dans l’oubli. Un tour d’horizon en deux volets, entre analyse du palmarès et coups de cœur à la marge

« *Aucune écrivaine n’a envie d’écrire un livre. L’en-
vie appartient aux affaires mondaines. [...] Il n’y
a pas d’envie dans ce coin, ma puce. Il n’y a même
pas de volonté. [...] S’il y avait de la volonté, ce
serait terminé, car qui commande la volonté ?
C’est la petite personne, moi je, moi,
moi, nanana, ça n’a pas d’intérêt.* »

C’est Claudie, une « vieille lesbienne ultra-puis-
sante », qui parle ainsi dans *Les Forces* de Laura
Vazquez, doublement couronné par le prix Les
Inrocks et le prix Décembre. Force est pourtant
d’admettre qu’en-dehors de cette arrière-salle d’un
bar dans le roman de Vazquez, le « moi je » n’a
pas fini de faire parler de lui tant l’autofiction est
au cœur d’une rentrée littéraire assez nombriliste :
sur les huit romans de la deuxième sélection du
prix Goncourt, sept étaient des autofictions ou
des récits familiaux.

Il y a, heureusement, un autre dénominateur
commun aux œuvres qui viennent d’être récom-
pensées, la semaine dernière, par l’un des in-
nombrables prix littéraires décernés tous les ans
comme autant de signifiés témoignant de la
bonne santé de la littérature contemporaine en
France. Et ce dénominateur commun, ce sont
les femmes – les violences faites aux femmes,
mais aussi leur force, leur combat, leur persé-
vérance, qui sont autant de lueurs d’espoir dans
des œuvres souvent sombres.

À commencer par le magistral *La maison vide* de
Laurent Mauvignier, premier prix Goncourt pour
les belles Éditions de Minuit depuis *Je m’en vais*
de Jean Echenoz en 1999. Si le roman part du
besoin de l’auteur de savoir s’il est possible de
détecter, dans son histoire familiale, des signes
prémonitoires expliquant le suicide de son père,
l’auteur explorant de potentiels traumatismes
transgénérationnels tout en dénonçant la nocivi-
té d’un silence qui ne permet de rien comprendre
ni à soi ni à sa famille, ce suicide restera pourtant
à la périphérie du roman, puisque Mauvignier
évoquera plutôt la vie de trois aïeules.

Fresque romanesque au souffle long et aux phrases
encore plus longues, *La maison vide* raconte l’his-
toire de Jeanne-Marie, dont on n’apprendra le
prénom qu’au moment de sa mort, qui tout au
long du récit n’est décrite que par périphrase (« la
préposée aux confitures et aux chaussettes à re-
prendre ») avant de devenir la Patronne au moment
où, son gendre Jules étant parti en guerre, elle
reprend la gestion de la ferme et des terrains fa-
miliaux, Mauvignier décrivant ainsi, de la péri-
phrase au prénom véritable, en passant par le
sobriquet mi-révérérencieux mi-moqueur, le passage
d’une figurante au statut d’individu véritable.

Mais *La maison vide* raconte aussi la vie de sa
fille Marie-Ernestine, dont la carrière de pianiste
a été brisée par un mariage forcé, puis celle de
sa fille Marguerite, « une forteresse de silences
que personne n’a jamais voulu ouvrir » et que
dans la famille de Mauvignier, on a essayé d’éf-
facer à coups de ciseaux, sur les photos qui la
représentaient – de la petite fille rejetée par une
mère incapable d’y voir autre chose que le fruit
d’un mariage qu’on lui a imposé à la collaboratrice
alcoolique tondue à la Libération, la plume de
Mauvignier, riche d’une tendresse bouleversante,
ne juge jamais, montrant le poids de l’ordre social
qui fait que les individus, plutôt que d’exprimer
leur colère contre des coupables souvent hors
d’atteinte – les hommes, en l’occurrence – piéti-
nent souvent des innocents, en faisant d’abord
des victimes, puis d’involontaires bourreaux.

Là où les destins s’oublient, délaissés par l’Histoire
qui ne laisse pas de place pour les vies indivi-
duelles, effacés par une histoire familiale qui ne
supporte que les parcours lisses, ignorant qu’au-
cune vie ne l’est, lisse, dès lors que les hiérarchies
sociales et la politique s’en mêlent, Mauvignier
recourt à la fiction, seul remède pour contrecar-
rer une amnésie en partie désirée par ses ancêtres :
« C’est par l’invention que l’histoire peut parfois
survivre à l’oubli. »

Chez Mauvignier, la fiction devient un outil épis-
témique, heuristique, les extrapolations et les
hypothèses, à qui l’auteur fait prendre vie à partir
de rumeurs, de photos, de récits fragmentaires
transmis par chuchotement, permettant à ces trois
destins de femmes de prendre vie : « Je crois que
je me suis résigné depuis toujours à ne pas savoir
et à écrire à partir de cet échec, ne faisant confiance
qu’à ce rien, en puisant dans ce qu’il génère de
visions imagées et sonores ». Ce n’est peut-être
pas leur vraie vie ni la manière exacte dont ça s’est
passé – mais parfois, l’approximation de la fiction
est plus juste que ce que l’éphémère du réel nous
fait traverser et que les mailles de nos souvenirs
faillibles nous font retenir.

Dans *Toutes les vies*, couronné par le prix de Flore,
Rebeka Warrior raconte la lente déchéance puis
le décès de sa partenaire Pauline, morte d’un can-
cer du sein. Mêlant des extraits des carnets de
l’autrice à des citations de ses lectures – souvent
des mâles blancs, comme elle le note avec ironie
– l’accompagnant dans son deuil, Warrior évoque
la difficulté d’un quotidien aux côtés d’une per-
sonne aimée rongée par la maladie, mais aussi la
vie sans sa colline, comme elle l’appelle, sa lente
reconstruction avec l’appui de la drogue, des clubs
berlinois, d’un nouveau projet musical et de la
pratique de la méditation. Hélas, autant la musique
de Kompromat, le projet issu de ce deuil dont la
musicienne raconte ici la genèse, nous touche,
autant ce récit, sorte de journal intime à peine
transcendé en œuvre littéraire, peine à convaincre,
faute à un style volontairement relâché, où l’autrice
cherche à enrober sa tristesse d’une désinvolture
qui, parfois, fait mouche (la scène hilarante de
l’expérience de l’ayahuasca), mais souvent ne dé-
bouche que sur des poncifs (« de toute façon ce
serait ma vérité, elle serait donc fausse pour les
autres »), quand ça n’est pas carrément mal écrit.

Les Forces de Laura Vazquez est à la fois un roman,
un essai et un long poème en prose centré autour
d’une narratrice qui, quand on lui demande ce
qu’elle fait dans la vie, répond avec l’humour caus-
tique qui la caractérise : « Comme dans la vie je
ne fais rien, je dis je suis poète ». C’est un ouvrage
métaphysique et engagé, qui reproduit, dans la
radicalité de sa forme, celle de son contenu. Re-
vêtant la forme pastichée du bildungsroman mé-
taphysique telle qu’un Sartre en écrivait au ving-
tième siècle, épousant tantôt les formes d’un
traité posant Laura Vazquez en pendant féministe
et remonté de Lucrèce, *Les Forces* explore les
contingences de tout – que les atomes deviennent
matière et que la matière se congréât en corps :
que les différents corps constituent un corps social
régé par des lois arbitraires. Comme il n’y avait
aucune nécessité à ce que l’ordre social fût tel qu’il
est, il est facile d’en concevoir un autre.

Osant imaginer cet ordre social différent, suivant
sa narratrice dans un bar lesbien underground
ou un immeuble où sont installées toutes sortes
de sectes, comme la secte du sommeil, dont les
membres refusent de contribuer à la productivi-
té capitaliste de la vie éveillée en dormant 22 heures



**Les Forces explore
les contingences de
tout – que les atomes
deviennent matière
et que la matière se
congréât en corps**

par jour, Vazquez dénonce non seulement un
néolibéralisme dégradant, mais fait ressentir la
poésie qu’il y a à rêver un autre monde : « Les
propositions de ces sectes ne sont pas moins co-
hérentes que celles du monde ordinaire. Elles sont
juste décalées. Ces décalages soulignent l’absur-
dité de notre ordre courant. Il nous apparaît alors
comme un tissu d’absurdités, de rituels, d’auto-
matismes sans fondement. » Et Vazquez de dévoyer
avec un plaisir malin ces rituels tout en proposant
un mode d’emploi pour le revêtir autrement, notre
pauvre monde ainsi dénudé.

Aux antipodes de l’exercice de style parfois éprou-
vant mais souvent brillant de Laura Vazquez, *Je
voulais vivre* d’Adélaïde de Clermont-Tonnerre
(prix Renaudot) est bien plus subversif que son
titre ronronnant et sa forme – l’autrice pastiche
Alexandre Dumas au point où l’on pourrait
d’abord penser qu’il s’agit d’un simple *spin-off*
– ne le laissent entendre.

Se glissant dans l’univers diégétique des mous-
quetaires de Dumas, dont les multiples adap-
tations cinématographiques auront assuré à
n’importe quel citoyen français un tant soit
peu porté sur la culture de son pays à avoir en
tête l’intrigue, de Clermont-Tonnerre cherche
à réhabiliter le personnage de Mylady en mon-
trant à quel point elle fut victime de la miso-
gynie de l’époque tout autant que d’innom-
brables quiproquos qui, suivant la logique
feuilletonnesque de Dumas, dénoncent surtout
un monde où la violence faite aux femmes ne
choqua personne et où, au contraire, il fut de
bon aloi de dénoncer une séductrice qu’on
disait responsable elle-même d’un viol qu’on
lui a fait subir, l’autrice allant jusqu’à ternir la
réputation des mousquetaires afin de montrer
l’injustice faite à Mylady.

Si l’intrigue et l’écriture demeurent donc conven-
tionnelles, la subversion vient de ce que de Cler-
mont-Tonnerre se livre à ce que Pierre Bayard
appelle une intervention sur le terrain roma-
nesque¹ pour une contre-enquête des plus jouis-
sives, l’autrice se « glissant dans les blancs » de
l’hypotexte, dans ses « angles morts ». De sorte
que la question provocante lancée par la narratrice
de *Les Forces* – « toc, toc, toc, y a-t-il quelqu’un
sous les phrases mortes ? » – trouve sa réponse
possible dans *Je voulais vivre* : Sous les phrases
mortes, l’on trouve la parole de celles dont on a
voulu taire le récit. ●

¹ Voir notamment Pierre Bayard, *Enquête sur Hamlet.
Le dialogue de sourds*, Paris, Éditions de Minuit, 2002.

Vom Model zur Kriegsreporterin: Lee Millers faszinierende Karriere

IIII Claire Barthelemy



Die Schrecken
des Krieges
traumatisierten
sie zutiefst

Das Tate Britain in London widmet sich einer Frau, die sich stets neu erfand: der Amerikanerin Lee Miller. Ihre Reportagen über den Londoner Blitz, die Befreiung von Paris sowie die Grauen von Dachau und Buchenwald sind bedeutende Zeitdokumente des 20. Jahrhunderts. Als eine der wenigen weiblichen Kriegs-fotografinnen bietet Millers Werk zudem außergewöhnliche Perspektiven auf Kriegszeit.

Ein Mädchen und ein Junge in Luxemburg sitzen, eingepackt in dicke Mäntel, auf einer Karre. Um sie herum liegen Säcke und Strohkörbe - das ganze Hab und Gut, hastig zusammengepackt für die Evakuierung am Ende des Zweiten Weltkrieges. Das kleine Mädchen wirkt erschöpft. Der Junge neben ihr blickt direkt in die Kamera der Fotografin Lee Miller. Das Foto war Teil ihrer Reportage über die Schlachten und die Befreiungen an der Westfront, die das Magazin *Vogue* in Großbritannien und Amerika veröffentlichte.

„Der Krieg fegte durch Luxemburg und kam an der Grenze zum Stillstand. Die Augen des Feindes funkelten auf der anderen Flussseite herab; die Siegfriedlinie war stark befestigt. Doch Luxemburg war befreit“, schrieb Miller, die im Laufe des Krieges auch ihr Talent als Autorin unter Beweis stellte.

Doch bevor die Nazis Europa überrollten, arbeitete Lee Miller jenseits des Atlantiks in der Modewelt. In New York lernte sie zufällig den Herausgeber und Geschäftsmann Condé Nast kennen. Kurz darauf zierte eine Illustration von ihr die Titelseite des Magazins *Vogue*, und Lee Miller wurde zum It-Girl im New York der Goldenen Zwanziger. Sie war groß, schlank und trug einen kurzen Haarschnitt - ein androgyner Look, der die Schönheitsideale damals prägte.

Edward Steichen, der Cheffotograf des Magazins, war von Miller begeistert. Er porträtierte sie in eleganten Aufnahmen, die auch in kontroversen Werbungen erschienen sind, wie zum Beispiel für Kotex, den Hersteller von Damenbinden. Menstruation war damals ein Tabuthema, die *Vogue* druckte die Werbung trotzdem.

Als die Zwanziger Jahre ausklangen, verlor Miller die Begeisterung fürs Modellen. „Ich würde lieber ein Foto machen, als selbst eines zu sein“, sagte sie und zog nach Paris, wo sie ihre Karriere als Surrealistin begann. Gemeinsam mit dem Künstler Man Ray entwickelten sie „Solarisation“, eine neue Technik, die Fotos während des Entwicklungsprozesses kurz einer Lichtquelle aussetzt. Ein surrealistischer Effekt, bei dem dunkle Bereiche hell und helle Berei-

che dunkel erschienen. Man Ray benutzte die Technik als „Flucht aus der Banalität“.

Die Realität aber holte auch sie bald ein. Als der Krieg begann, lebte Lee Miller in London und arbeitete dort für das Mode-Ressort der *Vogue*. Ihre Fotos von Models vor zerbombten Häusern und Frauen mit sogenannten Feuer-Masken zeugten von ihrer surrealistischen Sensibilität.

Die *Vogue* arbeitete eng mit der britischen Regierung zusammen, die das Modemagazin als wichtiges Kommunikationsinstrument sah. Denn wenn eine Zeitschrift Fabrikarbeit stilvoll darstellen konnte, dann war es die *Vogue*. Lee Miller fotografierte elegante Frauen in perfekt geschneiderten Uniformen, und illustrierte eine Anleitung für Dehnübungen für Frauen. Denn „nur wenn Sie Ihren Körper straff und geschmeidig halten, können Sie Ihren Beitrag leisten und eine Bereicherung, statt eine Belastung sein. Wenn Sie bei der Ernte helfen, Lasten für Ihre mobile Einheit tragen oder an einer Werkbank in der Fabrik stehen“, so das Magazin.

Lees Millers Arbeit trug sogar dazu bei, Kurzhaarfrisuren populär zu machen. Das erfreute das britische Arbeitsministerium, denn Kopfpläuse waren unter Fabrikarbeiterinnen zu einem ernsthaften Problem geworden.

Doch diese Arbeit wurde ihr irgendwann zu oberflächlich. Ihren Eltern schrieb sie, dass es ihr albern erschien, weiter für eine solche „frivole Zeitschrift“ zu arbeiten. „Auch wenn es vielleicht gut für die Moral des Landes ist – für meine eigene ist es die Hölle.“ Als deutsche Bomben auf London regneten, dokumentierte sie die Zerstörung und das Leid in der Stadt. Vogue stellte sie schließlich 1942 als Kriegsfotografin ein.

Ihre Kriegsberichterstattung von der Front ist der Höhepunkt der Ausstellung im Tate Britain. Sie bietet seltene Einsichten in das Leben der Frauen während des Krieges, wie sie zu Hause an den Laufbändern der Fabriken oder als Krankenschwestern, Pilotinnen und Journalistinnen an der Front arbeiteten. Zu Kriegs-

ende fotografierte sie Angehörige von Nazi-Politikern, die sich das Leben genommen hatten, und kahlrasierte Frauen, die in Frankreich gedemütigt wurden, weil man ihnen vorwarf, mit den Nazis kollaboriert zu haben.

Lee Miller gehörte zu den ersten Journalisten, die das befreite Konzentrationslager Dachau betraten. Für die *Vogue* berichtete sie auch aus Buchenwald, in einer Reportage mit dem Titel *Believe it*. Sie fotografierte hungernde Gefangene, getötete Kapos und KZ-Wachmänner, die um ihr Leben bettelten. Von ihren Fotos der Konzentrationslagern sind in der Ausstellung im Tate allerdings nur wenige enthalten.

Die Schrecken des Krieges traumatisierten sie zutiefst. Angeblich vernichtete sie einige ihrer Negative aus Dachau, weil sie nicht wollte, dass andere Menschen zu sehen bekamen, was sie erlebt hatte. In der Nachkriegszeit wandte sie sich wieder der Modefotografie zu und lichte Freunde und Künstler wie Dorothea Tanning, Max Ernst und Joan Miró ab. Doch irgendwann legte sie die Kamera nieder.

Ihrem Sohn zufolge litt sie an posttraumatischen Belastungsstörungen und verfiel der Alkoholsucht. Es war die Leidenschaft des Kochens, die ihr erneut Lebensfreude bereitete. Auch diese oft unterschätzte Karriere der Surrealistin wird im Tate Britain behandelt.

Lee Miller ist so beliebt wie nie zuvor: Die Ausstellung im Tate Britain ist an Wochenenden öfters ausverkauft. So kann es sein, dass man vor verschiedenen Fotos Schlange stehen muss, eine ruhige Betrachtung des Werks ist demnach nicht garantiert.

Der Film *Lee* von Ellen Kuras, mit der brillanten Kate Winslet in der Hauptrolle, hat wohl für eine erneute Faszination für die Fotografin gesorgt. Anders als der Film bietet das Tate Britain jedoch einen Blick auf ihr gesamtes Werk, von der Mode über den Surrealismus und den Fotojournalismus bis hin zum Gourmetkocher. Deshalb ist die Ausstellung auf jeden Fall eine Reise nach London wert. ●

AVIS

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
23.01.2026 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Intitulé :
Travaux d'installations HVAC et sanitaires à exécuter dans l'intérêt du projet « Ancienne bibliothèque nationale - rénovation et transformation ».

Description :

- Chaudières à pellets : 1x260 kW et 1x140 kW ;
- Pompes à chaleur réversibles : 2 pc ;
- Tuyauterie : 9 400 m ;
- Radiateurs : 210 pc ;
- Ventilo-convecteurs : 45 pc ;
- Chauffage au sol : 730 m² ;
- Installations de ventilation : 8 pc de 1 500 m³/h à 4 000 m³/h ;
- Productions d'eau chaude sanitaire ;
- équipement de régulation, tableaux électriques et câblage ;
- Appareils sanitaires : 80 pc ;
- Conduites (eaux usées) : 1 000 m ;
- Conduites (distribution) : 1 800 m.

La durée des travaux est de 542 jours ouvrables, à débiter au deuxième semestre 2026. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

N°. avis complet sur pmp.lu :
2502892

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
12.01.2026 11.00 heures

Intitulé :
Travaux de couverture à exécuter dans l'intérêt du Lycée des Arts et Métiers à Luxembourg - assainissement énergétique et mise en conformité.

Description :

- Travaux de charpente en bois ;
- D'isolation ;
- De toiture végétale ;
- Et de couverture du bâtiment atelier.

La durée des travaux est de 150 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2026.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans

les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2502875

Des guerres, d’hier et d’aujourd’hui

IIII Loïc Millot

À Metz, première exposition consacrée à Hamishi Farah en France

Plasticien autodidacte né en 1991 à Melbourne, Hamishi Farah fait en ce moment l’objet d’une exposition monographique au FRAC Lorraine, la première qui lui soit consacrée en France. Son titre, *Devant la douleur des autres*, fait référence à l’essai éponyme de Susan Sontag publié en 2003 dans lequel l’auteure américaine s’intéresse à la façon dont on perçoit des événements tragiques survenus loin de nous et qui affectent les autres. De *Les Désastres de la guerre* de Goya au lynchage des Noirs dans le Sud des États-Unis, de la Guerre de Sécession au génocide au Rwanda, Sontag s’empare de documents photographiques pour penser la guerre et son rapport aux images. Plus qu’une simple référence à cet ouvrage, l’exposition de Hamishi Farah en reprend aussi la démarche iconographique et le caractère pluridisciplinaire, explorant les contradictions qu’il observe dans les domaines de la politique et de la philosophie et leur influence sur la production artistique contemporaine.

Les deux grandes salles dédiées à l’exposition rapprochent des œuvres de temporalités et d’époques différentes, convoquant d’emblée un rapport entre « l’aujourd’hui » et « l’autrefois », mais aussi entre le « ici » et le « là-bas ». Pour commencer, deux somptueux portraits réalisés cette année par l’artiste australien, qui s’est désormais installé à Berlin après un passage par les États-Unis. Le premier représente Jürgen Habermas, philosophe de l’École de Francfort connu notamment pour son ouvrage *L’espace public* (1981) ; le vieil homme se présente en costume et encravaté, en pleine discussion, et semble surpris d’être capturé à cet instant (Sans titre. Portrait de Jürgen Habermas, 2025). L’image aurait-elle été volée, prise au détriment de Habermas ? Elle désigne en tout cas un homme qui a privilégié l’écrit pour rendre compte du réel. Mais c’est surtout dans une visée critique que l’artiste s’empare de ce portrait paradoxal, en vue de contester l’idée du philosophe selon laquelle le domaine de la communication représenterait une possibilité d’émancipation universelle. L’artiste y voit au contraire une conception normative et assimilatrice des différences. Cette problématique

occupe également le second portrait, qui désigne Joe Chialo, chanteur et manager allemand devenu, en 2023, Ministre d’État de la Culture et de la Cohésion sociale (Sans titre. Portrait de Joe Chialo, 2025). Une fonction que celui-ci a occupée jusqu’à sa démission le 2 mai dernier. À l’inverse de Habermas, l’homme politique apparaît sur la toile décontracté, poseur, manifestement complice avec le preneur de vue qu’il regarde intensément dans les yeux. Hamishi Farah se saisit là encore d’une figure publique qui fait débat et incarne les contradictions de la politique. Un cartel enseigne ainsi : « Au cours de son mandat (2022-2025), Chialo incarna à la fois la caution diversité de son parti [le parti chrétien-démocrate allemand] et la répression des industries culturelles en raison d’une politique budgétaire controversée. Il quitta son poste suite à plusieurs vagues de critiques envers son action. Il voulait notamment conditionner l’obtention des subventions publiques à la signature d’une clause anti-discrimination qui reprenait la définition de l’antisémitisme formulée par l’Alliance Internationale pour la Mémoire de l’Holocauste (IHRA). » Cette clause, suspectée de vouloir faire taire les critiques sur la situation à Gaza, fut finalement retirée, car considérée comme un élément de censure à la liberté d’expression. En résonance avec Habermas, qui percevait dans le consensus une façon de valider des règles morales et sociales, Chialo tente de son côté d’imposer une norme régulant les échanges publics.

Aux côtés de ces portraits à l’huile qui se rejoignent dans le constat d’une homologation des minorités, reposent trois retables et une sculpture du XV^e siècle. C’est Hamishi Farah qui s’est chargé de les sélectionner parmi les collections du Musée de la Cour d’Or de Metz. Le premier retable, en pierre de Jaumont, décrit le terrible martyr de sainte Agathe : les bras en croix, la jeune femme entourée d’hommes est livrée au supplice de l’ablation des seins. Agathe témoigne ici de sa foi jusque dans la mort. Hamishi Farah s’intéresse au témoignage, entendu comme le fait de rapporter ce qui arrive à autrui ou d’en prendre connaissance, et à la punition



Portrait de
Jürgen Habermas



Portrait de
Joe Chialo

à laquelle il peut exposer dans certain cas la personne qui témoigne. L’exemple pathétique d’Agathe se poursuit dans un retable de la crucifixion puis dans le martyr des saints Crépin et Créprien, patrons de la ville de Soissons et des métiers du cuir, qui se présente dans une très belle sculpture sur bois. Sur l’ordre de l’empereur romain Maximien (III^e siècle), les deux hommes ont été précipités dans l’Aisne, une meule attachée au cou : une martyrologie qui informe un imaginaire mettant en récit la douleur, la douleur exemplaire des martyrs restituée avec menus détails. À travers ces quatre pièces médiévales de la souffrance religieuse, le plasticien introduit au sein de l’exposition le sujet de l’institutionnalisation de la punition.

Au dernier étage, Hamishi Farah prolonge sa réflexion en exposant six œuvres sur toile issues de la série *Lot’s Wife* (2025). Le titre fait référence à un épisode de la Genèse dans lequel Loth et sa famille sont avertis par un ange : « Échappe-toi pour sauver ta vie. Ne regarde pas derrière toi et ne t’arrête nulle part dans la plaine. Réfugie-toi dans la montagne, sinon tu disparaîtras ».

Mais la femme de Loth outrepassa l’avertissement de l’ange et regarde la ville, changée en statue de sel. Oscillant entre le portrait et le paysage salin, mais aussi entre le dessin et la sculpture, les six toiles réalisées au graphite et à l’acrylique décrivent deux piliers de sel formés sur les bords de la Mer Morte : l’un en Jordanie, l’autre en territoire palestinien où s’est édifié l’État d’Israël en 1948. Hamishi Farah reprend à son compte l’histoire de la peinture où le paysage visait au XIX^e siècle à créer un sentiment d’appartenance et de fierté. Le genre pictural dont se sert l’artiste a longtemps servi à naturaliser des opinions politiques, à les faire passer pour évidentes et données alors qu’elles sont historiquement et culturellement construites. Par le détour à la mythologie biblique, Farah nous rappelle que notre rapport à l’environnement est marqué par les guerres et l’appropriation des terres. Toute ressemblance avec l’actualité est évidemment fortuite. ●

Exposition d’Hamishi Farah, *Devant la douleur des autres*, jusqu’au 2 février 2026



T A B L O

L I T É R A T U R

Bicherpräis

Im *Wort* stand gestern, dass junge Menschen vermehrt wieder Bücher lesen. New- und Young Adult-Genres seien sehr gefragt, erklärten die hiesigen Buchhändler. Gen Z hat Appetit auf

Papier, sagten sie. Good news! Bei der diesjährigen Shortlist des Luxemburger Buchpreises, deren Gewinner nun feststehen, ist die junge Generation hingegen kaum repräsentiert. Der zweifache Servais-Preisträger Nico Helminger gewinnt für *Geckegen Hunneg* (Éditions Guy Binsfeld) zum zweiten Mal den Preis in der Kategorie Literatur. Sein Lyrik-Werk sprengt „all Zort Barrieren“ und erweitere „den Horizont vun deem, wat an der Luxemburgensia méiglech ass“ (*d’Land*, 16.5.2025). In der Kategorie Kinder- und Jugendbuch wurde Marc

Weydert und Patty Thielens Buch *Krixkrax* (Perspektiv Editions) ausgewählt. Die Forscherin Inna Ganschow setzt sich in der Kategorie Sachbuch mit ihrem *Keiner weinte, es gab keine Tränen mehr* (Capybarabooks) über sowjetische Zwangsarbeiter in Luxemburg durch. Der Designpreis geht wie letztes Jahr an Point Nemo Publishing und Anna Valentiny und Jelena Vidovićs Buch *Hortus Alienum – Scenographies of Nobody’s voyage*. Einen Verkaufs-Boost könnten die Gewinner auf den Walfer Bicherdeeg erhalten, die an diesem Wochenende stattfinden. SP

G E B U R T S T A G

Adulting

Das Theaterkollektiv Independent Little Lies (ILL) feiert sein Eintreten ins gestandene Erwachsenenalter. ILL wurde vor drei Jahrzehnten, im Kulturjahr 1995, gegründet und ist heute fester



Bestandteil der Kulturszene. Darauf wollen die Mitglieder am heutigen Freitagabend im Ariston in Esch/Alzette anstoßen. Auf dem Programm steht die Voraufführung des Films *Theater.Kollektiv* der Regisseurin Anne Schiltz, der auf die Geschichte von ILL zurückblickt und ihr Coming-of-age in der hiesigen Kulturlandschaft detailliert, ebenso wie eine Projektion des Stop-Motion-Kurzfilms *Um Boulevard* der Bühnenbildnerin Michèle Tonteling. Elsa Rauchs, Jacques Schiltz und Claire Thill leiten durch den Abend, der in der Bar La Souffleuse weitergeführt wird. SP

I N E I G E N E R S A C H E

Erratum

In den Text „Profis bluten nicht“ der vergangenen Woche hat sich ein Fehler eingeschlichen. Marion Stenzel und Steffen Backhaus von den Staatlichen Museen zu Berlin zeichnen für die Szenografie der Ausstellung „*Et leeft*“ im City Museum verantwortlich. Das Studio Polenta hat die Kommunikation dazu gestaltet.



Filip Markiewicz,
Sophie Langevin,
Marc Nickts,
Stéphanie Silvestri
et Cédric Kayser

Sven Becker

Kënschtlersch Intelligenz

III Karolina Markiewicz

Aux Assises thématiques sur l'intelligence artificielle, le ministère de la Culture prône un humanisme technologique

Aux Assises thématiques sur l'intelligence artificielle organisées par le ministère de la Culture, au 1535 Creative Hub à Differdange, la journée du 12 novembre s'est ouverte sous le signe du questionnement. Portées par le ministre Eric Thill et orchestrées par Cédric Kayser et Alessandra Luciano, chargés de mission dans le cadre de l'IA, ces rencontres ont cherché moins à rassurer qu'à penser les frictions. Elles se sont clairement situées entre course technologique déjà bien entamée ailleurs (et peut-être irrattrapable) et réflexions. Les échanges ont navigué entre la promesse d'un avenir grisant et le désenchantement complet.

Le ministère de la Culture prône un humanisme technologique, qui, à travers les Assises, cherche un cadre dans une approche bottom-up. Un livre blanc* rédigé par Alessandra Luciano et Cédric Kayser, organisateurs de ces Assises, a été présenté en tout début de la matinée. Je n'en ferai qu'une brève analyse. Ce document, qui s'entend pour les auteurs comme un manifeste, sert à la structuration du plan de développement culturel, mais contribuera aussi à la stratégie du Luxembourg sur l'IA. Il s'ouvre sur un constat plutôt éclairé : la culture est à un tournant décisif face à l'IA. Il accueille cette révolution technologique comme un levier d'innovation et de pluralité, tout en considérant de très près les menaces qui y sont

Artistes et professionnels ont témoigné de leurs propres vertiges

associées. Les menaces sont nommées : uniformisation galopante, perte de diversité, fragilisation des créateurs et puis une dérive économique. Le document affiche une ambition claire, celle de faire des IA, autant d'outils au service de l'humain et non l'inverse. Une évidence éthique.

Justement, le document s'inscrit dans une volonté d'encadrer l'usage des IA dans le champ culturel selon une éthique de responsabilité, de transparence et d'inclusion. Il affirme que la technologie doit être pensée à l'échelle de la société tout entière, dans un dialogue entre les

artistes, les institutions, les chercheurs et tous les citoyens. Dans ce cadre, l'État se positionne non pas comme un simple régulateur, mais comme garant d'un développement respectueux des valeurs humanistes.

Le texte trace les contours, où la culture jouera un rôle de boussole morale face à la puissance de l'IA. Il propose une vision ambitieuse et nuancée, mais reste souvent à un niveau programmatique, multipliant les principes sans toujours définir les outils de leur mise en œuvre. Toutes les tensions entre innovation et protection, mais aussi entre ouverture et contrôle, traversent le document sans trouver de résolution claire, mais c'est voulu. Son mérite est ainsi d'affirmer la culture comme un espace de résistance éthique et plutôt que de subir la révolution, le ministère appelle ici à la penser collectivement, de manière transversale, comme un champ d'expérimentation, démocratique et critique. Ce texte pose ainsi les jalons d'une réflexion européenne où l'intelligence artificielle ne serait plus seulement une question d'efficacité, mais aussi celle de sens, de liberté, voire de beauté. En somme, une redéfinition de l'identité européenne et du coup, luxembourgeoise aussi. La keynote du Dr Klaus Speidel qui a suivi cette première présentation, a d'emblée posé le cadre et le niveau de réflexion : celui d'une pensée critique sur la fabrique du sens à l'ère des images généra-

tives. Philosophe et théoricien de l'art, Klaus Speidel ne s'attarde plus à la fascination pour la nouveauté et il pose les jalons. Tout au long de sa présentation, il a interrogé la manière dont les outils de l'IA redessinent les contours mêmes de la création, mais aussi ceux du regard et de la responsabilité. L'enjeu n'est donc plus seulement esthétique, mais profondément ontologique : que devient l'acte d'interpréter quand les images précèdent la pensée ? Par un détour sur l'histoire de l'art, il a rappelé que chaque mutation technologique, de la photographie à la vidéo, du numérique aux intelligences génératives, déplace la frontière du possible sans jamais abolir le besoin du regard situé. En substance, il répète que l'IA nous oblige à repenser surtout la confiance, celle dans l'image, mais aussi celle dans celui qui la produit.

Cette question de confiance s'est prolongée dans la première table ronde, où artistes et professionnels ont témoigné de leurs propres vertiges. L'actrice et metteuse en scène, Sophie Langevin, évoquait sa création App Human de 2020 autour du libre arbitre, aujourd'hui rattrapée par l'actualité fulgurante de l'IA générative. La peur initiale s'est transformée en inquiétude éthique, celle de voir son image numérisée, reproduite et utilisée sans consentement. « Dans le théâtre, il reste encore un espace de présence réelle, de vie, qui s'effrite à travers le monde de l'image digitale. »

Son propos a fait surgir une angoisse plus vaste. « L'intelligence artificielle », disait-elle, « nous devance et nous propose tout » et c'est peut-être là son plus grand danger, de penser à notre place. La réflexion s'est élargie à la fragilité du métier d'acteur, aux risques de disparition du doublage, par exemple, de la scénarisation et à l'existence d'avatars synthétiques capables d'incarner indéfiniment des personnages humains, à l'instar de Tilly Norwood, actrice. Je dirais qu'au-delà des atteintes au droit à l'image, c'est en effet une érosion du vivant qui se dessine, une homogénéisation des formes et des sensibilités, au profit d'un imaginaire standardisé. Face à la lourdeur des législations, la nécessité d'une éducation critique s'est imposée comme une profonde urgence. Sophie Langevin a évoqué « l'usage subversif des technologies ». À ces craintes, il y a au moins la réponse de l'éducation des jeunes, car tous les lycéens du pays se voient enseigner le cours des Sciences digitales avec de la théorie, mais aussi de l'expérimentation, dans un esprit critique, depuis cinq ans et, dans ce sens, le Luxembourg a été aux avant-postes en Europe.

Filip Markiewicz a témoigné de lucidité en nommant ce à quoi nous sommes tous confrontés et que nous ignorons pourtant, à savoir les idéologies qui se cachent derrière les entreprises et les entrepreneurs qui nous livrent les outils, les IA. Il dit ne pas avoir peur de ces outils, dont il se sert par ailleurs lui-même, notamment pour ses créations, mais avoir peur des gens qui les mettent en place et qui en génèrent des profits colossaux. Jamais dans l'histoire de l'humanité, une économie (celle des données et celle de notre attention, qui profite aux patrons de la Big Tech situés presque tous outre-Atlantique) n'a généré autant de profits. Face à ce constat et aux rumeurs de rachats de la seule grande entité IA européenne, à savoir Mistral, – que ces rumeurs soient fondées ou représentent peut-être un levier pour attirer plus de capitaux européens –, se pose la question de l'autonomie face aux technologies développées aux États-Unis et en Chine.

Marc Nickts de la Sacem a souligné les mêmes craintes et le besoin de réglementations plus strictes. Stéphanie Silvestri a répété la volonté du gouvernement de travailler dans la transversalité et de veiller à l'empreinte écologique et à l'éthique en termes de colonialisme des données et des droits humains.

Les Assises ont prouvé que le Luxembourg, avec son secteur culturel, souhaite participer à la configuration de ce monde, finalement plus si nouveau que ça, mais dont on ne connaît pas encore les tenants et les aboutissants précis. Ainsi, il est très juste de ne pas être naïf et de se poser la question du cadre à établir, notamment des réglementations qui correspondent aux besoins, mais aussi aux valeurs éthiques de l'Europe, du Luxembourg.

La seconde table ronde, consacrée au patrimoine numérique, a déplacé la discussion plutôt vers les institutions culturelles, leurs responsabilités et leurs craintes. Le linguiste Alexandre Ecker a rappelé combien la question du pouvoir et de la langue traverse ces enjeux, il n'existe pas une, mais des langues luxembourgeoises et des usages. Autant de nuances que les modèles linguistiques risquent d'écarter. Christophe Jacobs et Alexandra

Benamar ont insisté sur le double visage des technologies comme des accélératrices d'accès et de catalogage, mais porteuses d'un risque de perte de contrôle. Christophe Jacobs a appelé à ne jamais oublier « le pire » dans la traçabilité. La transparence et l'éthique professionnelle ne sont pas des abstractions, mais des garde-fous contre la tentation d'une potentielle amnésie collective face, par exemple, à des systèmes autoritaires. Alexandra Benamar, de son côté, a décrit les efforts techniques de l'INA pour rendre visibles les biais, les erreurs et les marges d'incertitude inhérentes aux outils d'analyse. Lynn Klemmer, artiste, a souhaité se redonner, tout comme au citoyen, la possibilité de critiquer l'information et de comprendre d'où elle vient et ce qu'elle produit.

Ces discussions ont dessiné une cartographie de la responsabilité à l'ère des algorithmes. On retrouve auprès de presque tout le monde une même intuition, il ne s'agit plus seulement de réguler l'IA, de se rendre compte à quelles idéologies ou business plans elle peut être affiliée, mais il faut préserver notre capacité à penser par nous-mêmes en maintenant la complexité du langage, mais aussi celle du regard et douter.

L'après-midi s'est déployée en une série d'ateliers pratiques, invitant à toucher du doigt ce que le matin avait questionné. Ici, on a vu les usages concrets, mais aussi les limites et les promesses des technologies génératives.

Avec Elektron, l'accent s'est déplacé vers la médiation culturelle et l'accessibilité. L'IA peut-elle devenir un outil d'inclusion, une aide à la compréhension et à la traduction, par exemple. L'atelier a bien montré que la réponse se trouve moins dans la technologie que dans la manière dont on la façonne. Au Digital Learning Hub (DLH), la question des compétences numériques et de la formation s'est imposée comme un préalable. Le Technoport a, lui, proposé une exploration de la convergence technologique et des partenariats public et privé. L'atelier a mis en lumière l'écosystème luxembourgeois de l'innovation.

Le Zenter fir d'Lëtzebuerger Sprooch (ZLS) a proposé une démonstration d'outils linguistiques, révélant le potentiel de l'IA pour la reconnaissance et la valorisation du luxembourgeois. Derrière la performance technique se jouait une question politique : comment faire exister les langues minoritaires dans un espace numérique dominé par la langue anglaise ?

Plus expérimental, Velvet Flare a dévoilé la visualisation de pipelines de l'IA pour la génération d'images, donnant à voir les coulisses de ces processus. Le C²DH (Université du Luxembourg) a présenté le projet *Impresso*, une plateforme qui croise archives de presse, analyse de données et narration historique. Enfin, la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) a démontré avec *From Paper to Pixels to Stories*, comment l'IA

peut accompagner la numérisation du patrimoine, sans le figer ni le dénaturer. Entre la matinée et l'après-midi, inscrite dans la convivialité, le public a eu aussi pu assister à une performance audiovisuelle d'Andrea Mancini.

Ces Assises, dans leur diversité et dans leur approche ouverte, ont offert une image polyphonique du rapport du Luxembourg à l'IA, un rapport fait d'expérimentations, de prudence, mais aussi de beaucoup de curiosité et de l'espoir de voir notre capacité collective transformer la technologie en culture.

Les rencontres n'ont pas livré de solutions directes, mais elles ont ouvert un espace de partage, celui d'un trouble du monde où l'on continue d'espérer que la pensée et la mémoire vont pouvoir encore être humaines, une question d'identité profonde à prendre à bras le corps dans un pays qui se veut de toutes les opportunités. Je dirais que l'opportunité ici, n'est pas seulement celle de la course aux technologies (ça fait partie du jeu) mais à leur appréhension critique avec toute la créativité et gouvernance intelligente possible. Le ministre l'a lancé : « Kreativität ass an der Panz. » ●

* Culture et IA - livre blanc : <https://mcult.gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/white-paper-ia/white-paper-ia.html>



LÄSTERLITANEIEN

Dies ist ein hundsgemeiner Text

IIII Guy Rewenig

Notizen zu Tierliebe und Menschlichkeit

Ja, es ist immer wieder schön, wenn Menschen in vollem Umfang Wert und Wichtigkeit der Tiere entdecken. Bislang zeigte sich Tierliebe in der Regel erst am Esstisch. Sie wurde mit Messer und Gabel zum Ausdruck gebracht. Mit diesem kras- sen Missverhältnis ist es zum Glück vorbei. Kein Geringerer als unser Vizepremier Xavier Bettel hat neulich das Tier zum gleichberechtigten Wes- sen erklärt. Seinen Dackel bezeichnete er ganz offiziell als „neues Familienmitglied“. Das ist eine epochale politische Leistung. Die Trennung zwi- schen Tierreich und Menschenwelt ist somit aufgehoben. Dieser Haushund mit dem eindeu- tigen Namen Aspro scheint zudem ein probates Schmerzmittel zu sein. Er wirkt sofort, wenn der Minister berufshalber über Kopfweh klagt. Viel bedeutsamer ist, dass der kleine Kläffer über weit- gehende Rechte verfügt. Er darf sogar die Hor- tensien vor Bettels Haustür zerfetzen. Das führt nicht zu Schimpfkanonaden und wüsten Zurecht- weisungen, nein, der herzallerliebste Köter wird für seine Kühnheit gelobt und geherzt. Er ist eben ein durch und durch vermenschlichter Hund und darf sich daher aufführen, wie es zuweilen Men- schen tun: rücksichtslos, tollpatschig, selbstsüch- tig, unberechenbar und dickköpfig.

Aspro ist mittlerweile derart emanzipiert, dass er auf höchster Staatsebene Präsenz zeigen darf. Bei Staatsbesuchen gesellt er sich hemmungslos zu den politischen Repräsentanten. Wir können die Bedeutung dieses tierischen Durchbruchs nicht hoch genug einschätzen. Vorbei die Zeiten, wo überlegene Herrchen und Frauchen ihre untertänigen Hündchen Gassi führten. Heute ist diese starre Hierarchie zum Glück aufgebro- chen. Gesundheitsbewusste Vierbeiner schlep- pen ihre widerstrebenden Zweibeiner zur regel- mäßigen Körperertüchtigung. Aus dem lästigen alltäglichen Zwang ist eine Therapiestunde ge- worden. Man muss sich nur anschauen, wie zahllose Hunde allmorgendlich ihre verschlafe- nen Anbefohlenen durch die Gegend zerren. Wenn die stinkfaulen menschlichen Bewegungs- muffel nicht parieren, wird die Leine eben straf- fer angezogen. Es soll sogar schon Ärzte geben, die besonders hartnäckigen Freiluftfeinden einen Hund verschreiben. Dann ist Schluss mit billigen Ausflüchten. Raus aus dem Bett, du Schmarotzer, oder ich überfalle dich mit einem Bellkonzert, dass dir die Ohren klingeln!

Jedenfalls macht die Sozialisierung und Demo- kratisierung der Hunde gewaltige Fortschritte. Wir lesen gerührt, dass sie nun auch in Schwimm- bädern und Kinosälen willkommen sind. Das ist nur gerecht. Hunde waren immer schon athletisch gut aufgestellt. Auch ihre profunde Kenntnis der Filmkunst wurde viel zu lange ignoriert. Endlich kommt die intellektuelle Dimension des Hunde- daseins zum Vorschein. Besonders beliebt ist neuerdings der sogenannte Lesehund (lachen Sie nicht, es ist kein Scherz). Dieses spezialisierte Tier kuschelt mit Kindern, die beim lauten Vorlesen aus Büchern nicht unbedingt Höchstleistungen erbringen. Der anschmiegsame Hund beruhigt sie, und die Lesehemmungen verschwinden wie von selbst. Dieses Beispiel ist ausbaufähig. Warum nicht auch Bürohunde einsetzen, die überforder- te Staatsdiener liebevoll und geduldig zurück auf

den Pfad der Gelassenheit lotsen? Oder Smart- phone-Hunde, die überall und jederzeit elektro- nisches Spielzeug erschnüffeln und bei Bedarf auch mal ein Handy resolut wegbeißen können? Oder Fernsehunde, die übermüdeten Zuschau- ern ins Ohr bellen, um sie vor dem Wagsacken in Morpheus' Arme zu bewahren?

Grundsätzlich sollte kein Hund mehr von mensch- lichen Lebensbereichen abgetrennt werden. Das antiquierte und ungerechte „Wir müssen draußen bleiben!“ vor den Metzgereien hat keinerlei Be- rechtigung mehr. Inzwischen wissen wir alle, dass Metzgerhunde hochqualifiziert sind. Sie fallen nicht etwa über die Fleischvitrine her, sondern erschnuppern virtuos die verlockendsten Aromen. Sie helfen uns beim Einkaufen.

Der erste einheimische Fußballhund kommt dem Vernehmen nach heute Abend beim Länderspiel Luxemburg-Deutschland zum Einsatz. Gleich in der ersten Halbzeit wird er zu den Luxemburger Ballkünstlern aufs Spielfeld geschickt. Wir kön- nen jetzt schon prophezeien, dass er den Fußball im Handumdrehen, pardon, im Pfotenumdrehen revolutionieren wird. Die El Mala, Sané, Wolte- made, Schlotterbeck und Adeyemi sollten sich warm anziehen. Denn Goalie, der Fußballhund, wird ihnen eine umwerfende Lektion erteilen. Er schnappt den deutschen Rasenhelden den Ball weg und gibt ihn nicht mehr her. Er wird spek- takulär vorführen, was hündische Spielfreude heißt: Anarchie pur, unbändige Lust auf Regel- verstöße, Herumtollen ohne Sinn und Verstand, und zum krönenden Abschluss vielleicht ein beherzter Biss ins Leder. Wir hören schon den begeisterten Reporter: „So haben die millionen- schweren Champions Fußball noch nie erlebt. Es ist ein Bild für die Götter: Die bärenstarke deutsche Nationalmannschaft hetzt einem ent- husiastisch überdrehten Hund hinterher. Der Schiedsrichter pfeift sich die Kieferknochen krumm, ohne Erfolg. Das Spiel wird ergebnislos abgebrochen. Doch Goalie hat die Herzen des Publikums erobert. Ja, so hat die luxemburgische Fußballvariante noch eine Zukunft. Ein einziger cleverer, unheimlich flinker Fußballhund statt einer ganzen Elf von fußschweren und kopfmü- den Schleichern im Nationaltrikot. Die Welt wird künftig zittern vor der FLF.“

Wir sind auf dem guten Weg. Den Hund achten wir zunehmend als menschengleichen und in- spirierenden Partner. Leider gibt es immer noch ein paar sture Zeitgenossen, die sich schwertun mit der Intelligenz der Tiere. Sie berichten fürch- terliches: In der thailändischen Stadt Lopburi randalieren Hunderte Affen, ohrfeigen Touristen und besetzen sogar die Polizeiwache. Noch schlim- mer sieht es in Japan aus. Asiatische Schwarzbä- ren überfallen Menschen auf offener Straße, die Armee muss einschreiten, um die aggressiven Biester zu vertreiben. Hierzulande soll es Füchse geben, die bedenkenlos Hühner killen, und Wöl- fe, die in tiefschwarzer Nacht Schafe reißen. Ganz zu schweigen von den fast unsichtbaren Zecken, die sich ohne Vorwarnung ins Menschenfleisch hineinbohren und ihre Opfer mit der schlimmen Borreliose vergiften. Was sind denn das für Schau- ermärchen? Es ist alles eine Frage der Sichtweise.



Tiere im Allgemeinen und Hunde im Besonderen sind uns fundamental gut gesinnt

Der erste Fußballhund kommt dem Vernehmen nach heute Abend beim Länderspiel Luxemburg-Deutschland zum Einsatz

Was den thailändischen Affen als Ohrfeige ange- lastet wird, ist in Wirklichkeit ein liebevoller Streichelversuch. Die Affen benehmen sich quick- lebendig und temperamentvoll, wie es ihrem Naturell entspricht. Die Touristen sollen sich nicht so zickig aufführen. Man kann ja auch mal etwas kräftiger gestreichelt werden. Davon geht die Welt nicht unter. Auch die japanischen Bären sind nur auf Liebesbeweise aus. Sie wagen sich mitten un- ter die Menschen, um sie herzlich zu umarmen. Wenn die Menschen so dumm sind, diese Zunei-

gung nicht zu erwidern, dürfen sie sich nicht wundern, wenn die Bären nervös werden. Und die Hühner täten besser daran, sich zu entspannen, wenn der Fuchs auf Hausbesuch kommt. Er will ihnen ja nur einen kleinen Liebesbiss verpassen. Nichts ist verheerender als verschmähte Liebe. Da versteht man, dass der arme Fuchs plötzlich durchdreht. Genauso verhält es sich mit den Wöl- fen. Sie mögen es überhaupt nicht, wenn sich die Schafe überheblich sträuben und die liebevolle Annäherung eitel zurückweisen. Auch die Mär von den böartigen Zecken ist schnell entkräftet. Kein Tierchen geht mit seiner Menschenliebe so weit. Stell dir vor, Liebster: *I am under your skin!*

Hoffentlich ist die Zeit der grotesken Missver- ständnisse bald vorbei. Tiere im Allgemeinen und Hunde im Besonderen sind uns fundamen- tal gut gesinnt. Wenn also demnächst ein Rott- weiler Ihr Kleinkind zerfleischt, so glauben Sie bitte dem Hundehalter: Keine Angst, er will nur spielen. Die subtilen Regeln dieses Spiels muss der etwas begriffsstutzige Homo sapiens erst noch erlernen. Aber dann wird alles wunderbar harmonisch und zärtlich. Und jetzt? Uns bleibt nur, mit Bertolt Brecht zu klagen: Der Vorhang zu und alle Fragen offen. ●

d'LëtzebuurgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Antoine Hron (485757-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48575735; smajerus@land.lu), **Erwan Nonet** (48 57 57 28; enonet@land.lu), **Sarah Pepin** (48575736; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (485757-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 496309 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuurger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000



Pour beaucoup d'euros en moins

IIII Marianne Brausch

Le futur de l'art se jouera peut-être hors institutions, galeries et foires

€AT, un mode alternatif de production et de vente en ligne s'invite au Casino-Luxembourg. Le titre fait allusion à une table où on serait invité à déguster de l'art et à payer une addition à un prix raisonnable.

Ce jeu de mots a deux sens, bien réels. *CAT* (*pour Contemporary Artist Things*) est une plateforme numérique qui propose des éditions, des multiples et des pièces uniques et exclusives par des artistes du monde entier. La plate-forme a été créée par les Berlinoises Nora Cristea et Vincent Schneider que l'on a rencontrés au Casino et qui nous ont raconté leurs débuts : « On faisait des expositions chez nous, il y avait des œuvres y compris dans la salle de bains ».

De leur appartement, ils sont donc passés à la plateforme en ligne. « Sur *Contemporary Artist Things*, ajoutent-ils, on peut acheter des œuvres à des prix qui permettent à une nouvelle génération de s'acheter leurs premières pièces et

de devenir les collectionneurs de demain. » On ajoutera qu'il est inutile de nous convaincre, alors que se termine une des grandes foires internationales (Art Basel Paris) où des collectionneurs richissimes ont pu acquérir des œuvres à des prix qui alignent les zéros.

Ils suivent en cela les cotes fixées par les milliardaires à qui appartiennent la Fondation Cartier (qui vient de s'installer en face du Louvre), la Fondation Louis Vuitton, ou encore la Pinault Collection.

À Luxembourg, aura lieu, fin novembre, l'Art Week, qui s'est développée sur le modèle des foires internationales. Sur les stands (prononcez « boots ») se feront à n'en pas douter des achats, même si les prix affichent quelques zéros en moins. Côté réjouissances, des « capsules » qui occupent les vitrines de boutiques vides ainsi qu'un parcours urbain de sculptures, offrent une valeur ajoutée que l'on aimerait voir toute l'année.

Une plateforme en ligne serait-elle plus accessible et équitable que les galeries et les foires?

Mais revenons au Casino-Luxembourg et à €AT avec ses pas moins de cinquante œuvres proposées. La mise en espace est impeccable – des caissons sont incrustés dans la « table », mettant l'accent sur tel ou tel objet, mais pour des raisons

de nombre et de dimension des œuvres, des mini-cimaises qui accueillent des œuvres en 2D ont été installées à la verticale. Cela empêche un aspect normalement apprécié entre convives : les discussions. L'échange était sans doute facilité à l'époque des expositions au domicile de Nora Cristea et Vincent Schneider.

Cela peut paraître anodin, mais un autre problème se pose, celui du repérage du nom des œuvres, des artistes et des prix, malgré le plan qui accompagne la publication avec l'intention d'éclairer le jeune public en particulier. On a malheureusement vu des amateurs d'art avertis plus à l'aise avec le guide papier. Preuve que la vente d'art en ligne sera gagnante dans le futur ? La clarté du site de *CAT*, permet une vision facilitée des œuvres de tels et tels artistes et les prix.

Mais revenons au Casino et parcourons €AT en vrai. Trois artistes ont été invités à présenter des créations : Angélique Aubrit & Ludovic Beillard, dont on ne peut rater les quatre petites poupées empaillées, habillées, à la fois attirantes et répulsives, choisies par la commissaire Agnes Gryczkowska. Vanessa Braun, invitée par Kevin Muhlen, avec *Rose+Absolute*, propose une sérigraphie au format réduit d'un vitrail présenté cette année à Troyes au CAC Passages et de Mariechen Danz, on ver-

CHRONIQUES DE L'URGENCE

La honte, dernier rempart ?

IIII Jean Lasar

Face aux ergotages décousus qu'enchaîne Donald Trump, l'embarras, la honte, le sentiment d'une humiliation collective inégalée vont-elles finir par prendre le dessus ? Cette question pourrait bien conditionner le sauvetage de l'espèce humaine. Souvent intrinsèquement cruelles, systématiquement formulées de manière imprécise et infantile, émaillées de contre-vérités flagrantes, capables en tout cas de faire bouillir de rage toute personne sainement constituée, ses interventions publiques sont d'une absurdité qui devrait sauter aux yeux de tout un chacun et précipiter son évacuation immédiate, loin de la Maison Blanche et vers une maison de soins gériatriques de préférence.

S'il n'en est rien, c'est que nous sommes bel et bien entrés dans l'âge de la post-vérité et que nous avons pour de bon omis de prendre au sérieux l'injonction lancée en 2010 par Stéphane Hessel dans un petit livre au succès planétaire. Si Trump continue de pérorer jour après jour, si ses mensonges sont relayés sans sourciller par ses fidèles et mollement contestés dans les médias, cela signifie nécessairement qu'aux Etats-Unis, à tout le moins, mais sans doute aussi par ricochet dans presque toutes les régions du monde, un point de non-retour a été franchi. La réhabilitation de la place de la vérité dans le discours public constitue désormais l'incontournable condition d'un retour à des politiques sensées, capables de sauver ce qui peut encore l'être et de limiter les pires impacts des crises multiples dont nous a gratifiés notre organisation sociale insoutenable.

Reste à voir si la honte est vraiment le meilleur levier qui soit pour sortir de cette

mauvaise passe et revenir à la raison, ce défi auquel l'humanité se trouve collectivement confrontée. Même si elle ne semble pas pour l'instant étouffer la majorité des Américains, une partie d'entre eux ont de plus en plus de mal à accepter de voir partir à vau-l'eau les garanties constitutionnelles autour desquelles s'est construite l'aventure américaine. Le dévoiement complet des institutions censées assurer un équilibre des pouvoirs se poursuit sous leurs yeux au son des diatribes trumpiennes sans qu'ils ne réagissent vraiment. Certes, les New Yorkais et d'autres ont témoigné de leur insatisfaction lors des élections du 4 novembre, et quelque sept millions d'Américains sont descendus dans la rue le 18 octobre pour insister que l'ère des rois soit révolue.

Mais rien n'indique que ce soit la honte qui les ait motivés. En effet, si, jusqu'à présent, celle-ci n'a pas fonctionné comme levier pour se débarrasser de Trump, c'est parce qu'il en est lui-même tellement dépourvu qu'il est capable de présenter cette absence de scrupules comme une vertu et d'en faire auprès de ses supporters un gage d'authenticité. Le blogueur Ariel Handelsmann décrivait ainsi l'an dernier Donald Trump comme un « exorciste de la honte », capable de convaincre ses supporters qu'il partage leurs frustrations, que d'autres qu'eux-mêmes en sont responsables et qu'ils peuvent donc, en communion avec les autres MAGA, retrouver leur confiance en eux.

Ce qui en revanche conforte la pertinence du sentiment de honte comme moyen d'atteindre Trump, malgré cette apparente exonération

dont il bénéficie, est la supposée gravité de ses turpitudes en relation avec le financier déchu et proxénète Jeffrey Epstein. Ce qui frappe, dans ce contexte, est l'insistance avec laquelle revient, y compris dans les milieux conservateurs, l'appel à faire toute la lumière sur cette affaire, avec pour leitmotiv l'exigence d'une publication des « Epstein files ».

La pédophilie serait donc la ligne rouge. Défauts de paiement, escroqueries, malversations fiscales, méthodes d'intimidation mafieuses : tout passe dans l'univers MAGA, grâce au caractère ultrapolarisé de l'opinion américaine. Pour autant, le sentiment général est que l'émergence de preuves claires que l'actuel président des États-Unis aurait abusé d'enfants serait susceptible de changer la donne. L'absence caractérisée de honte, qui est une des forces de Trump, deviendrait alors du jour au lendemain son tendon d'Achille, et l'on peut gager que la honte d'avoir élu et soutenu un pédophile ferait partie des sentiments animant au moins une partie des Américains dans l'hypothèse d'un tel retournement.

Il est évidemment navrant, alors que nous sommes aux prises avec des défis hors-normes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, que la seule branche à laquelle puissent se raccrocher ceux qui veulent continuer de croire à la possibilité d'un tel sauvetage soit la perspective que des crimes pédophiles de la part de l'actuel président américain soient avérés. Si l'occupant de la Maison Blanche, lui-même imperméable à la honte et magicien de la désinhibition, est rattrapé par l'ignominie, nous pourrions néanmoins, toute honte bue, savourer notre plaisir. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher

ra des ex-voto en argent, un classique en remerciement d'une guérison miraculeuse. Danz a présenté *Common Carrier Case* au format grandeur à la Berlinische Galerie, également cette année.

Les volatiles *Love of Pigeons* de Sangun Ho sont tellement vrais que l'on pense les avoir croisés dehors dans la rue sans même s'en apercevoir. Sangun Hong lui les a vus et croqués avec une patience toute coréenne et a accompli le geste artistique ultime : la sublimation d'un sujet, aussi humble soit-il. Avec *you-holders*, une sorte de centre de table en forme de crustacés dont on ne sait s'ils vont venir vous dévorer, Anaria Onamm invite à se libérer des « ismes » et cherche de nouveaux mixages matériels à notre consommation du plastique.

L'interaction entre la présentation réelle de €AT, « banquet visuel » au Casino et l'accessibilité pour se familiariser à l'art contemporain et un mode d'acquisition sur le site CAT, Contemporary Artist Things ouvre à des expériences et des perceptions de l'art à des niveaux variés. ●



Limerick vum Duuscht

En duuscht'rege Kärel um Schmuelen
Wollt all Dag am Bistro een huelen.
En hat zwar kee Su;
Du mécht en alt Schmu.
Lo sëtzt en op gliddege Kuelen.

Limerick vum Chauffer

En zerstreete Chauffer vu Lannen
Konnt einfach säin Auto net fannen.
E sicht sech bal dout.
Den Auto war rout;
E stoung weder baussen nach bannen.

S

T

|

L



La ferronnerie d'art Besenius fête ses deux cent ans

Une passion inoxydable

land

14.11.2025

IIII Benjamin Bottemer

Cette année, la ferronnerie d'art Besenius fête ses deux cent ans d'existence : une belle occasion d'aller visiter cette institution de l'artisanat luxembourgeois (les journalistes adorent les anniversaires). Jeff et Lex Besenius représentent la septième génération aux manettes de cette entreprise née à Niederfeulen, installée à Mertzig en 1980, qui réalise essentiellement des ouvrages métalliques modernes (garde-corps, portails, escaliers...) mais se charge aussi de la restauration du patrimoine. Besenius a ainsi travaillé sur les balcons du Palais Grand-Ducal, le portail de l'Orangerie à Echternach, sur le Musée de l'Ardoise à Martelange, sans compter les innombrables châteaux qui jalonnent le Grand-Duché. « Étant donné notre ancienneté, nous sommes parfois amenés à restaurer des pièces anciennes qui ont été créées par la ferronnerie, indique Jérémie Hainaux, co-gérant de la société. On laisse les cicatrices du passé, l'usure naturelle, on répare uniquement la casse... mais on peut tout de même améliorer la durabilité, grâce à des traitements comme la galvanisation ». Dans les belles demeures, certains propriétaires aiment mélanger ancien et contemporain, et sont friands de l'acier corten autopatinable : son aspect rouillé donne un joli cachet.

Dans l'atelier, on se laisse guider par Lex Besenius, qui se destinait depuis tout petit à reprendre l'entreprise familiale ; sauf une brève période pendant sa jeunesse, où il se voyait

bien illustrateur de livres pour enfants. « Le regard artistique aide dans ce métier, explique celui qui a étudié à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Ici, je suis passé par tous les postes : le dessin, le design, la production, le montage... ». En face des stocks, où patientent de grandes plaques de métaux (aciers, aluminium, inox, laiton...), une découpeuse et une plieuse assistée par ordinateur sont les seuls appareils de haute technologie. À côté des postes de soudure, le four à charbon, le marteau-pilon, l'enclume et le marteau sont toujours au cœur d'un métier resté essentiellement manuel. À quelques semaines de la retraite, après 22 ans passés dans l'entreprise et toute une vie de forgeron, José Barros confirme que ses gestes n'ont pas changé. « Pour une pièce moderne ou pour de la restauration, c'est le même travail » dit-il.

La ferronnerie Besenius et ses 24 employés répondent à toutes sortes de commandes : une tribune pour le stade de football d'Ettelbruck voisine avec un moule en forme de sapin destiné à la pâtisserie Jos et Jean-Marie, installée à deux pas. « Nous travaillons surtout sur des projets un peu hors-normes, uniques, jamais en série » précise Lex Besenius. Une philosophie qui colle bien à l'un des plus récents projets auquel la ferronnerie participe : le module d'habitation HUUS, dont elle a assuré le développement technique et la construction. Constitué d'un container maritime réhabilité

et d'une structure métallique supplémentaire pour lui ajouter un étage, il a été imaginé par le designer Steve Krack, de passage ce jour-là. « C'est une réponse à la crise du logement au Luxembourg, lance-t-il. Ce module temporaire, de conception durable, transportable partout facilement offre une solution abordable pour un jeune travailleur, un étudiant ou un réfugié ». La structure, qui trône au milieu de l'atelier, est entièrement équipée, bien isolée grâce à ses trois couches de métal sans contact : un procédé dit de rupture thermique, identique à celui utilisé pour les bouteilles isothermes.

Les époques se côtoient à Mertzig : au pied du module HUUS, un garde-corps récemment retrouvé dans les sous-sols de la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg est prêt à être livré, après avoir bénéficié d'un petit coup de jeune. Les emblèmes en cuivre et la main courante en laiton ont été nettoyés, et quelques pièces cassées et tordues remontées et redressées. « Même si nous sommes une entreprise moderne et que la restauration ne représente qu'une part minoritaire de notre activité, c'est pour nous une source de fierté » glisse Lex Besenius. Tout comme ces vieilles portes issues de maisons classées, impossibles à remplacer, à qui la ferronnerie offre un nouveau châssis ou une serrure plus fiable, la maison Besenius est un peu hybride : une histoire et un savoir-faire centenaires, adossés aux technologies d'aujourd'hui. ●

DER BAUM

Robust

Die Hainbuche (*Carpinus betulus*) ist ein heimischer Laubbaum, der zur Familie der Birkengewächse gehört und 2025 zum Baum des Jahres gewählt wurde. Die hiesige Naturschutzorganisation Natur an Ėmwelt sieht in ihrem neuerschiedenen *Regulus*



in dem Baum einen Nährstoffbringer für Ökosysteme und ein Schutzschild für Böden. Außerdem bietet der 10 bis 25 Meter hohe Baum einen Lebensraum für zahlreiche Insekten und Vögel. Sein Holz ist hart und schwer, weshalb es früher für Werkzeugstiele, Zahnräder und andere stark beanspruchte Gegenstände genutzt wurde. Die Hainbuche macht aktuell etwa 17 Prozent des Forstbestands aus. Weil sie anspruchslos, frosthart und einigermaßen trockenheitsresistent ist, sieht Natur an Ėmwelt in ihr einen Schlüsselbaum in Zeiten des Klimawandels. Am 15. November ist „Tag des Baumes“. In einigen

Kommunen werden deshalb Baumpflanzaktionen organisiert, wie unter anderem in Kehlen, Saeul, Remich, Schengen und Schiffingen. Der amerikanische Journalist Julius Sterling Morton führte den Tag des Baumes 1872 in Nebraska ein; 20 Jahre später wurde er von allen US-Staaten begangen. 1991 wurde er durch Natur an Ėmwelt in Luxemburg eingeführt. SM

DER GEBURTSTAG

11. 11

„Grand-Duc Guillaume feiert haut seng 44 Joer“, titelte *RTL* am Dienstag. Auch

im Rheinland war man außer sich: „Heute um 11.11 Uhr beginnt die fünfte Jahreszeit“, freuten sich die Newsportale. In Köln erwartete man 10 000 Feiernde zum Karnevalsauftakt. In Frankreich ist der 11. November seit 1922 ein Feiertag. Das Nachbarland erinnert an den Waffenstillstand von 1918, der den Ersten Weltkrieg beendete. Warum der 11. November in Luxemburg kein nationaler Feiertag wird – damit befasst sich wiederum das *Wort*. „Aus pragmatischen Gründen“, erläuterte die Tageszeitung. Seit 1962 ist der Geburtstag des Staatsoberhauptes kein nationaler Feiertag mehr; der offizielle Geburtstag von Großherzogin Charlotte wurde

damals vom 23. Januar auf den 23. Juni verlegt. Somit war es vorbei mit Militärparaden durch Matsch und Schnee. Diese Woche meldete *RTL* zudem: „Fësch maachen am meeschten Téitschen.“ Man fragt sich unweigerlich, ob auf unseren Straßen Fische als Verkehrshindernis liegen. Doch *RTL* befasste sich mit Geburtstagen und Unfällen – sprich: mit Sternzeichen. Ist Guillaume ein guter Fahrer? Laut der von *RTL* veröffentlichten Statistik liegt er als Skorpion im Mittelfeld. Guillaume war am Dienstag nicht der Einzige, der feiern durfte: Leonardo DiCaprio, Demi Moore und Friedrich Merz wurden ebenfalls ein Jahr älter. Letzterer kündigte



jedoch im Voraus an, kein Brimborium um seinen 70. Geburtstag zu machen. Für ihn sei dieser Dienstag ein ganz „normaler Arbeitstag“. So auch für Guillaume: Er marschierte auf dem Herrenberg. SM

PRINTED IN LUXEMBOURG